

XOXO

JEUNES★FGTB

**ANTI
REAC**



TABLE DES MATIÈRES

Répondre aux idées **RACISTES** **7**

« Aujourd'hui en Europe, il y a un grand remplacement de la population par les étrangers. »	8
« Il faut bien le dire, les étrangers prennent le boulot des Belges ! »	9
« Les étrangers profitent de notre système. Ils passent d'ailleurs toujours avant les Belges pour avoir accès à l'aide sociale »	13
« et au logement ! »	14
« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »	15
« Les migrants nous coûtent trop cher »	16
« Ils n'ont qu'à régler leurs problèmes dans leur pays »	17
« Ici ce n'est pas comme aux États-Unis, la police n'est pas raciste. »	19
« Les juifs contrôlent le monde. » / « Il n'y a plus d'antisémitisme aujourd'hui. »	21
« On parle trop de la Palestine et des conflits dans le monde, alors qu'on a déjà nos propres problèmes ici. »	22

2 Répondre aux idées **SEXISTES** **25**



« Il faut arrêter avec le féminisme ! Y'a plus de différence hein maintenant, on n'est pas en Afghanistan ! »	26
« C'est bon c'était juste une blague ! Pff, aujourd'hui on vit dans une société où la liberté d'expression est menacée »	27
« C'est un jouet de garçon ça ! »	29
« Les mères sont des manipulatrices et forcent les enfants à rester avec elles »	30
« Les femmes n'ont qu'à s'imposer »	31
« Les hommes sont des prédateurs naturels, c'est dans leur nature de dominer et d'agresser »	32
« Une femme enceinte est un poids pour une entreprise »	33
« Les femmes qui portent le voile sont manipulées par les hommes de leur famille »	35
« C'est parce que les femmes s'habillent comme des salopes qu'elles se font agresser dans la rue »	36
« Dans un couple c'est normal que ce soit l'homme qui aille au travail »	37
« Les hommes sont rationnels et les femmes sont émotionnelles »	39
« On ne fait plus assez d'enfants, il faut un réarmement démographique pour relancer la natalité »	40

Répondre aux idées **HOMOPHOBES** 43

- « l'homosexualité, ça ne devrait pas exister, c'est une déviance qui va contre la nature ! » 44
- « Si l'homme et la femme existent, ce n'est pas pour rien. L'humanité s'est construite sur la base de la reproduction des espèces tout au long de notre évolution. Avoir des rapports sexuels avec des gens du même sexe, c'est tout simplement contre-nature. » 44
- « ils ont déjà le droit de se marier et d'adopter... qu'est-ce qu'ils veulent de plus de notre part ? ! » 47
- « Pourquoi est-ce qu'ils veulent prétendre être comme nous, tout faire comme nous ? Qu'est-ce qu'il leur faut de plus pour enfin nous laisser tranquilles ? » 47

Répondre aux idées **ANTISYNDICALES** 51

- « ils font *\$# % tout le monde avec leurs grèves et leurs actions sauvages, et tout ça pour revendiquer n'importe quoi » 52
- « Ce sont de véritables mafias qui se croient au dessus des lois ! Il est impératif de les contrôler. Ils devraient déjà payer des impôts ! Il faut aussi un contrôle sur leurs énormes caisses noires, dont personne ne sait rien. » 56
- « ils sont le bras armé des partis de gauche ! Ils ont beaucoup trop de pouvoir, ils ont leur mot à dire sur tout, même là où ils n'ont pas de membres ! Ils critiquent le système mais ils en profitent bien. » 58

Répondre aux idées **AUTORITAIRES** 62

- « Rien à *\$# % de voter pour des politicards qui ne tiennent jamais leurs promesses ! Les politiques ne défendent que leurs intérêts personnels ou ceux des puissants, ce qui revient au même ! » 63
- « La démocratie est un échec, il faudrait un système avec un vrai chef fort, qui défende réellement les inté- rêts du peuple » 63

Répondre aux idées **ANTISOCIALES** 68

- « Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de ce système social, il faut faire des efforts et réduire les dépenses ! » 69
- « Il n'y a plus assez de richesses ! Et d'ailleurs, la preuve en est que l'État s'est largement endetté... Il faut faire un effort et se serrer la ceinture : en arrétant de payer des fonctionnaires à ne rien faire ; en ne donnant des allocations qu'à ceux qui le méritent vraiment ; en arrétant de mettre sur le dos de la collectivité le coût des soins de santé. Il y a des solutions, il faut juste un peu de courage ! » 69



INTRODUCTION

Intoxication aux idées racistes, sexistes, homophobes, antisyndicales, autoritaires, antisociales ? Voici le remède concocté par les Jeunes FGTB !

Le contexte de crises, de chômage de masse et d'austérité que nous vivons depuis plusieurs années, associé à un sentiment d'impuissance face à la montée de l'extrême droite soutenue par les milliardaires, constitue un terreau fertile pour la diffusion et la banalisation de certaines idées réactionnaires.

- 4  Ces idées n'ont pourtant rien de « banal ». Elles sont dangereuses et sèment les graines de la méfiance, de la division et de la désolidarisation. Cela fait bien trop longtemps que l'extrême droite propage, alimente et se nourrit de ces idées.

Les idées réactionnaires sont propagées dans les médias et le monde politique et font ainsi leur chemin dans la société. S'appuyant sur des préjugés et souvent sur des fake news, l'extrême droite et la droite jouent sur la précarisation massive de millions de travailleur-euses pour pointer du doigt des ennemis qui n'en sont pas : les femmes, les personnes LGBTQIA+, les personnes racisées, les syndicats, etc. Ce faisant, le camp d'en face cherche à diviser les travailleur-euses et à empêcher une résistance massive à un capitalisme de plus en plus autoritaire.

Les idées réactionnaires apparaissent comme des réponses évidentes et commodes aux difficultés rencontrées par une grande partie de la population au quotidien. Elles masquent cependant une grande part du contexte (historique, juridique, politique, socio-économique, culturel, institutionnel...) dans lequel nous évoluons. Seule une prise de conscience rationnelle et objective peut nous permettre d'avoir une vue dégagée et analytique face à ces enjeux, ce afin de les déconstruire de manière rapide et argumentée.

- 5  L'objectif que nous nous sommes donnés est de faire de ce manuel un outil de déconstruction de ces « idées » et un outil de lutte. Nous souhaitons y (re)construire des grilles de lecture communes qui permettent de comprendre pourquoi notre société semble « partir à la dérive » et surtout donner des pistes de réflexion et des arguments concrets pour qu'il en soit autrement. Les solutions sont à construire collectivement, au sein d'organisations qui se donnent pour objectif de défendre les intérêts de toutes et tous, pour mieux vivre individuellement et collectivement. Ce n'est pas pour rien que ces organisations sont dans le collimateur des gouvernements de droite réactionnaire comme d'extrême-droite.

Cette brochure n'est évidemment pas exhaustive. De nombreux points auraient pu être ajoutés ; il convient de prendre ce document comme une base de départ permettant une réflexion plus profonde sur nombre de sujets.

AVERTISSEMENT ECRITURE INCLUSIVE

Les Jeunes FGTB ont fait le choix de l'écriture inclusive. Ce choix s'inscrit dans une démarche militante visant à rendre visible la diversité des genres et à combattre les mécanismes d'invisibilisation linguistique.

La langue est un outil politique; nous refusons qu'elle continue de véhiculer des normes patriarcales. Toutefois, certains termes comme patrons et employeurs n'ont pas été féminisés. Ce choix est délibéré : il souligne symboliquement la persistance du plafond de verre et le fait que nombre de fonctions dites « supérieures » restent massivement accaparées par des hommes. » Des termes comme « agresseurs » sont également restés au masculin, les hommes étant les principaux auteurs de la majorité des agressions de toute forme. Dans le même esprit les phrases « toxiques » d'introduction, souvent perpétrées par les milieux conservateurs, n'ont pas intégré l'écriture inclusive afin que ces dernières conservent l'étroitesse formelle qui va de pair avec l'étroitesse de fond qui les caractérisent.

6



Comment lire ce Détox ?

Cette brochure « Détox » est organisée en plusieurs grandes thématiques, elles-mêmes divisées en fiches. Cette brochure ne se lit pas forcément « dans l'ordre » ; n'hésite pas à regarder la table des matières pour aller directement vers les sujets et arguments qui t'intéressent.

Chaque fiche correspond à une phrase qu'on entend trop souvent par-ci par-là : au boulot, à la maison... A la fin de chaque partie, tu trouveras une petite conclusion avec les revendications des Jeunes FGTB. A notre niveau, tentons de faire plier les idées reçues et de participer au combat contre le système capitaliste, conservateur et patriarcal qui nous est imposé par la force !



RÉPONDRE AUX IDÉES RACISTES

« JE NE SUIS PAS
RACISTE MAIS... »

« Aujourd'hui en Europe, il y a un grand remplacement de la population par les étrangers. »



INTOX

Le grand remplacement est une théorie **complotiste**¹ selon laquelle les populations européennes seraient petit à petit remplacées par des populations non-européennes, principalement celles d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Cette théorie nous vient tout droit **de l'extrême droite et ne repose sur aucun fait scientifique**. Depuis la fin du XIX^{ème} Siècle, cette théorie a dénoncé tour à tour l'invasion fantasmée des Juif·ves, Italien·nes, Nord-Africain·es ... sans que ne soit jamais apporté le moindre début d'élément tangibles pour affirmer ce « remplacement ». Mais de qui parle-t-on lorsqu'on parle des « étrangers » ? De celles et ceux qui n'ont pas leur résidence en Belgique ou de celles et ceux qui ont une nationalité étrangère et vivent en Belgique ? Des personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère ? Des migrant·es ayant obtenu un séjour légal ou des personnes en situation irrégulière ? Des étranger·ères issu·es de l'Union européenne (UE) ou de celles et ceux qui viennent d'ailleurs ? Ou de toutes ces catégories à la fois ?

En Belgique (on compte plus de 11,8 millions d'habitant·es), 13% de la population a une nationalité étrangère. Parmi ces personnes, 63% sont européennes. Les Belges d'origine étrangère correspondent à 10% de la population, dont 28% viennent d'Europe. En tout, **l'immigration vers la Belgique depuis l'Europe correspond à 74% de l'immigration totale en Belgique**, à l'inverse de ce que les discours de droite sur la migration tentent de faire croire. D'un autre côté, seulement 19% de l'immigration totale vient des pays d'Afrique et d'Asie occidentale².

1] Hervé Le Bras, « Il n'y a pas de grand remplacement », Grasset, 2022

2] Cahier du rapport annuel de MYRIA, 2024. Chiffres les plus récents de 2022.
www.myria.be/files/2024_MYRIA_Population_et_mouvements.pdf

Les discours racistes sur l'immigration ne tiennent jamais compte de la réalité des chiffres et de qui migre exactement. Ces discours s'appuient sur des représentations faussées et mélangent les différents mouvements migratoires. Ils s'appuient sur des faits divers et des anecdotes personnelles pour désigner un ennemi, intérieur et extérieur, dans la figure de « l'étranger ». Cette division des gens sur base de leur nationalité, couleur de peau ou religion est un danger pour la vie de ces personnes, mais également pour les autres travailleur-euses, dont on essaie de détourner le regard des politiques économiques d'austérité et inégalitaires.

« Il faut bien le dire, les étrangers prennent le boulot des Belges ! »

9



INTOX



Les « étranger-ères » ne prennent pas l'emploi des Belges, iels sont au contraire souvent discriminé-es et occupé-es dans les secteurs d'emploi les plus précaires. Iels ne sont pas responsables du dumping social³, mais en sont les premières victimes.

Les personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère venant de pays hors UE rencontrent de nombreuses difficultés pour trouver un emploi et se trouvent très souvent confinées dans des secteurs précaires, à faible salaire.

Les Belges « d'origine » sont, à l'inverse, surreprésenté-es dans

3] Le « dumping social » est une pratique visant à profiter de l'ouverture des frontières, notamment grâce aux flous juridiques qui caractérisent ce processus, pour mettre en concurrence des travailleur-euses et exercer une pression générale sur les salaires.

les strates « supérieures » du marché du travail (employé-es, fonctionnaires, emplois stables et à temps plein, rémunérations plus élevées...). Les personnes originaires des pays de l'EU occupent, quant à elles, une position intermédiaire.

Les « étranger·ères » venant de l'EU ne prennent pas l'emploi des Belges ; iels ont, comme toustes les citoyen·nes européen·nes, Belges compris·es, le droit de circuler librement⁴ et de travailler où iels le souhaitent en Europe.

L'Union européenne est devenue un vaste marché dans lequel peuvent circuler librement les entreprises, les marchandises, le capital... et les travailleur·euses. Car lorsque la production n'est pas délocalisable (dans les secteurs du nettoyage, des transports, de la construction...), ce sont les travailleur·euses qui sont « importé·es/exporté·es ».

10



Cependant, les politiques et les règles européennes ne sont pas mises en place pour protéger l'intérêt des populations. En réalité, elles :

- ★ favorisent ce qu'on appelle le « dumping social » (et donc les pertes d'emploi au profit d'une main-d'œuvre moins chère) ;
- ★ permettent aux entreprises de mettre en concurrence les États, les régions et les travailleur·euses ;
- ★ empêchent un contrôle sur les pratiques des entreprises qui cherchent à obtenir les conditions fiscales, salariales, environnementales les plus avantageuses possible pour accroître leurs profits.

Ce sont les réglementations européennes et l'absence de règles visant à harmoniser les législations sociales dans l'intérêt des travailleur·euses qui permettent aux entreprises de faire « leur marché » tout à leur avantage et de tirer les conditions de travail de toustes vers le bas.

4] A des conditions quand même restrictives : european-union.europa.eu/live-work-study/living-eu_fr

Exemple : La directive détachement

Celle-ci permet aux entreprises européennes de « détacher » temporairement des travailleur·euses pour leur faire prêter un travail dans un autre pays de l'Union européenne (UE). Elles doivent en principe respecter les normes minimales du droit du travail qui s'imposent dans le pays où l'activité est réalisée (salaire minimum, temps de travail, congés payés etc.). Mais en réalité :

- ★ Les cotisations sociales sont payées aux normes en vigueur dans le pays d'origine du/de la travailleur·euse (avec en général un coût beaucoup plus bas) ... quand elles sont payées ;
- ★ La législation européenne (ainsi que la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne) a retiré beaucoup d'efficacité aux moyens mis en place par les États pour contrôler les entreprises qui détachent des travailleur·euses ;
- ★ Les moyens des services d'inspection sont largement insuffisants pour permettre le contrôle du respect des législations sociales sur le terrain.

Certain·es travailleur·euses « détaché·es » travaillent souvent 6 ou 7 jours par semaine, ne touchent pas le salaire minimum en vigueur dans le secteur, sont logé·es dans des baraquements situés sur les chantiers...

Ces situations donnent naissance à une multitude d'entreprises « boîtes aux lettres » qui s'établissent fictivement dans un pays à bas salaire pour y embaucher de la main-d'œuvre locale et la « détacher » dans un autre pays de l'UE.

Les pays de l'Est et du sud de l'Europe sont ainsi utilisés comme réserve de main-d'œuvre bon marché. Le recours grandissant aux travailleur·euses « détaché·es » fait vaciller les protections garanties par le droit du travail pour toutes les travailleur·euses des secteurs concernés.



Les entreprises européennes ont tiré profit d'une main-d'œuvre étrangère bon marché durant des décennies.

Jusqu'en 1974, l'État belge a favorisé la « migration économique », en faisant successivement appel à des travailleur·euses venant des pays du sud de l'Europe, puis du Maghreb et de la Turquie pour satisfaire la demande en main-d'œuvre des mines et des industries belges.

La migration économique s'est poursuivie officieusement depuis, **toujours dans le but de répondre aux « nouveaux » besoins des entreprises.**

Elle a pris essentiellement deux formes :

- ★ Une migration légale via l'octroi de permis de séjour et de travail temporaire à des travailleur·euses qualifié·es ou pour des fonctions dites en pénurie ;
- ★ Une migration irrégulière de travailleur·euses qui vont servir de main-d'œuvre malléable et exploitable à merci pour des secteurs d'emploi peu qualifiés.

12



Une part de l'économie belge repose sur le travail au noir. L'absence de volonté d'agir contre les employeurs qui usent et abusent de ces travailleur·euses dévoile toute l'hypocrisie de la politique de répression et de détention des migrant·es qui a pour résultat de les maintenir dans la clandestinité.

Le dumping social touche évidemment les travailleur·euses étranger·ères, mais aussi les travailleur·euses belges qui se font licencier pour être remplacé·es par des travailleur·euses détaché·es exploité·es. **Ni les Belges, ni les migrant·es n'ont intérêt à ce que ce système injuste perdure.**

« Les étrangers profitent de notre système. Ils passent d'ailleurs toujours avant les Belges pour avoir accès à l'aide sociale ... »



INTOX

On tente de nous faire croire que les étranger·ères seraient prioritaires en matière de politiques sociales. Il n'y a rien de plus faux : **il n'existe aucune règle de préférence pour les immigré·es.**

La nationalité belge n'est pas aisément accordée et se durcissent depuis l'arrivée du gouvernement Arizona en 2024. Pour devenir belge (même pour une personne mariée avec un·e Belge), la procédure d'acquisition de la nationalité impose de remplir plusieurs conditions : résider légalement en Belgique depuis au moins cinq ans, prouver son intégration sociale (par diplôme, emploi ou formation), sa participation économique (jours de travail ou cotisations) et la connaissance d'une des langues nationales. A ces mesures cumulatives se rajoutent des frais de dossier passés depuis le 29 juillet 2025 de 150 euros à 1000 euros !

Le revenu d'intégration sociale versé par les CPAS est octroyé aux citoyen·nes de l'Union Européenne et aux non-Européen·nes en situation légale seulement. Toustes sont soumis·es à l'obligation d'être disposé·es à travailler.

Les personnes en situation illégale ne bénéficient, quant à elles, que de « l'aide médicale urgente », attestée par un·e médecin.

Les allocations familiales sont distribuées inconditionnellement à toustes les enfants vivant légalement en Belgique et ne sont plus majorées après le/la 3e enfant. Il n'y a donc pas de volonté politique de soutenir la natalité par les allocations familiales.



Les allocations de chômage sont attribuées aux citoyen·nes qui habitent légalement en Belgique, qui y ont étudié ou qui ont travaillé un certain temps. Si elles sont octroyées sur base des études, il s'agit d'allocations d'insertion. Elles sont forfaitaires et limitées à 12 mois. Les allocations de chômage sont calculées sur base des revenus du dernier emploi occupé. Il faut au minimum avoir travaillé un an à temps plein pour y avoir droit (seuil minimal pour les plus jeunes ; plus on vieillit, plus la personne doit avoir travaillé longtemps et ce dans une période de référence déterminée)⁵.

« ... et au logement ! »



INTOX

14



Les étranger·ères visé·es par ce type de déclaration sont également victimes de discrimination au logement. Selon UNIA, près d'un tiers (27,2%)⁶ des cas de discrimination au logement relèvent de critères « raciaux ». **Les propriétaires rechignent souvent à accepter des locataires non belges (et non blanc·ches)**, comme le montrent de nombreux cas de *testings* ou de contrôles-mystères.

Les personnes sans-papier sont également très vulnérables aux **marchands de sommeil**, ces bailleur·euses qui louent des logements insalubres et trop petits à des prix exorbitants. Sans carte d'identité, sans preuve de revenu (dû au travail au noir), les personnes sans-papiers sont obligées d'accepter des conditions misérables imposées par des propriétaires peu scrupuleux.

5] Voir notre brochure, *Fin d'école, faim d'emploi*.

6] [www.wallonie.be/fr/actualites/stop-la-discrimination-dans-lacces-au-logement#:~:text=Des%20chiffres%20alarmants%20de%20discriminations&text=La%20majorit%C3%A9%20des%20dossiers%20concernent,vente%20\(56%2C9%20%25\).](http://www.wallonie.be/fr/actualites/stop-la-discrimination-dans-lacces-au-logement#:~:text=Des%20chiffres%20alarmants%20de%20discriminations&text=La%20majorit%C3%A9%20des%20dossiers%20concernent,vente%20(56%2C9%20%25).)

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »



INTOX

L'immigration en Belgique est faible et provient avant tout de nos voisins. La population étrangère représente 13 % de la population (contre 90 % aux Émirats Arabes Unis, ou encore 80 % au Qatar), les premières populations immigrées sont les Italiennes (1,4 % de la population en Belgique), les Françaises (1,38 %) et les Néerlandaises (1,29 %).

15

★ Au niveau mondial, l'immigration représente environ le déplacement de 428 millions de personnes (dont 123 en déplacement forcé⁷) pour plus de 8,5 milliards d'habitant·es. Même si les pays d'Europe et d'Occident connaissent des entrées d'immigré·es, **la majorité de mouvement de population a lieu entre les pays du Sud, ce qu'on appelle l'immigration «Sud-Sud».**

Les « dépenses » en matière d'allocations sociales sont largement compensées, car **l'immigration rapporte aussi aux États**. La population immigrée travaille et paie des impôts, et ce qu'elle rapporte par ces contributions est bien plus élevé que ce qu'elle peut coûter en aide sociale.

Effectivement, les populations d'origine immigrée doivent généralement recourir davantage aux allocations sociales ou au chômage, mais c'est avant **tout à cause des inégalités causées par la structure du marché de l'emploi**. En effet, la population immigrée se trouve avant tout dans les secteurs à emploi précaire, dans les secteurs souvent délaissés par les autochtones (trop

⁷ www.unhcr.org/about-unhcr/overview/figures-glance?

pénibles ou trop dévalorisés, comme le nettoyage). La précarité de ces emplois temporaires explique leur chance plus élevée de se retrouver dépendant-es du chômage.

« Les migrants nous coûtent trop cher »



INTOX

L'impact positif de l'immigration sur l'économie⁸ n'est pas ignoré des politiques : de nombreux discours sur l'immigration sont donc volontairement mensongers et de mauvaise foi, ceci à des fins électorales.

- 16  D'une part, **ces discours servent à mettre la pression sur la sécurité sociale** qu'on nous présente comme trop généreuse. En agitant l'épouvantail des « nombreux abus » commis par des « profiteur·euses », on veut accréditer l'idée qu'il faut renforcer les contrôles (au chômage, au CPAS, etc.) et durcir les critères d'accès. La conséquence est simple : à terme, cette politique touchera toutes les travailleur·euses qui verront l'aide sociale et les allocations de chômage se réduire, qu'ils soient Belges ou non.

D'autre part, le refrain sur « les étranger·ères qui viennent prendre notre travail » ou au contraire « profiter des largesses de notre sécurité sociale », est **particulièrement hypocrite au regard des politiques menées envers les travailleur·euses sans-papiers**. Ceux-ci sont sans droits, corvéables à merci et peu coûteux·ses. Ce discours renforce l'appareil répressif et les mesures sécuritaires par des rafles et des enfermements dans

8] trends.levif.be/a-la-une/politique-economique/l'immigration-est-bonne-pour-tout-tresor-public-salaires-et-pouvoir-dachat/

des centres fermés, maintenant ainsi les sans-papiers dans la clandestinité et l'incapacité de défendre leurs droits.

Le droit à la sécurité sociale pour toutes est le meilleur moyen de défendre les conditions de vie et de travail de l'ensemble de la population. De même que nous combattons la mise en concurrence des travailleur-euses avec et sans emplois, entre Belges et non Belges. La solidarité entre travailleur-euses d'origine étrangère ou autochtone devrait constituer un fondement de la sécurité sociale, bien commun appartenant à toutes et à tous.

« Ils n'ont qu'à régler leurs problèmes dans leur pays »

17



INTOX

L'entrée d'immigré-es économiques est devenue rare : il n'existe plus d'accord entre la Belgique et d'autres pays pour un besoin de main-d'œuvre depuis les années 1960-1970 (des accords ont en effet existé avec l'Italie, la Turquie et le Maroc pour faire venir des travailleur-euses, particulièrement pour le travail des mines où les autochtones ne souhaitaient plus travailler). Nombreux-ses sont celles et ceux qui viennent pour fuir la guerre ou la répression politique.

Le colonialisme et les guerres impérialistes⁹ menées par les Occidentaux, en particulier les États-Unis et leurs alliés, sont

9] L'impérialisme, au sens général, désigne la domination et l'expansionnisme de la part d'un pays sur d'autres. Dans un monde capitaliste, l'impérialisme signifie la conquête de nouveaux territoires pour y développer de nouveaux marchés.

à la source de nombreuses déstabilisations dans les pays du Sud global¹⁰.

Le colonialisme n'est pas qu'une occupation militaire de pays et de territoires (plongeant au passage toute une population sous domination étrangère). C'est également **la destruction des logiques économiques du pays colonisé et de la région pour y imposer un fonctionnement capitaliste, au profit du pays colonisateur**¹¹. A travers la violence, les pays colonisateurs détruisent des formes d'économie agraire, familiale, etc., pour les remplacer par une économie industrialisée qui nécessite moins de force de travail.

18  Cela provoque alors d'abord une migration interne de la population rurale vers les villes du pays colonisé mais, faute du manque d'emploi créé par l'imposition forcée du capitalisme, cette nouvelle population est contrainte soit de vivre à la rue, soit d'émigrer dans l'espoir de trouver une vie meilleure. D'autre part, les pays colonisés ou anciennement colonisés ont souvent été obligés de recourir à des prêts du FMI et de la Banque Mondiale pour se développer. Ces deux institutions financières **imposent des conditions économiques mais également politiques à l'octroi de prêts**. Ces conditions suivent les **dogmes libéraux qui font déjà des ravages dans nos pays occidentaux** : baisse des budgets sociaux, Etat au service du marché, destruction des services de santé, de l'éducation, destruction des infrastructures publiques...

Bref, de quoi faire monter le chômage et dégrader la qualité de vie des habitant-es des pays colonisés, entraînant encore plus de mécanismes de migration.

10] Le « Sud global » désigne les Etats qui ne proviennent pas de l'ancien bloc occidental formé pendant la guerre froide et de l'Union Européenne. Ce sont principalement des Etats émergents du Sud, mais également des Etats qui refusent de s'aligner sur les positions géopolitiques des États-Unis.

11] www.cadtm.org/Colonisation-et-immigration

Plus récemment, les **guerres impérialistes menées par les États-Unis** (et dans une moindre mesure par nos pays européens) au nom de la soi-disant démocratie ont également engendré de **nombreuses déstabilisations dans les pays concernés**, tout cela pour mettre la main sur les réserves de pétrole au Moyen-Orient. Notons par exemple les invasions de l'Afghanistan et de l'Irak en 2001 et 2003 (plus de 6 millions de réfugié-es), les interventions militaires en Lybie en 2011 poussant 300 000 personnes hors de leur foyer ou encore l'ingérence militaire des puissances impérialistes en Syrie, appuyant diverses factions armées et aboutissant au déplacement forcé de plus de 10 millions de réfugié-es¹².

« Ici ce n'est pas comme aux États-Unis, la police n'est pas raciste. »

19



INTOX

S'il est vrai que la police aux États-Unis est régulièrement pointée du doigt pour son racisme et ses actes de violence à l'encontre des personnes noires, comme en témoigne le mouvement Black Lives Matter, la police belge a également de nombreux dérapages racistes à son actif.

Il est difficile de quantifier les violences policières et les actes racistes étant donné **le manque de statistiques officielles sur le sujet**. Les affaires de violences policières ne font pas toujours l'objet d'une attention médiatique et de nombreuses victimes n'osent pas porter plainte. Des associations de terrain publient

12] www.cadtm.org/Nulle-part-ou-aller-une-crise-de-refugies-sans-precedent-depuis-la-Deuxieme

cependant des outils pour pallier ce manque de ressources. Ainsi, la Ligue des Droits Humains a récemment sorti une carte (incomplète) des personnes mortes en Belgique à la suite d'une intervention policière entre 1998 et 2023¹³. **Sur 53 personnes tuées, plus de 90% sont des personnes non-blanches.**

Le profilage ethnique est également une réalité en Belgique, comme en témoignent les recherches d'Amnesty International sur le sujet¹⁴. Cette pratique consiste à contrôler, fouiller, ou arrêter des personnes sur base de leur couleur de peau à la place d'une justification objective. Si c'est également un phénomène difficilement chiffrable en raison du manque d'efforts gouvernementaux de fournir des données objectives, de nombreux·ses policier·ères admettent que **cette pratique existe et que l'institution policière les pousse à effectuer ces contrôles au faciès**, ne serait-ce que pour «faire du chiffre»¹⁵.

20



De plus, outre les personnes tuées par la police, de nombreux actes et propos racistes de certaines zones de police ou de brigades ont fait l'actualité médiatique de ces dernières années. A Bruxelles la brigade UNEUS de St Gilles, la zone de police Midi et la police de Molenbeek, notamment, se sont illustrées par des traitements dégradants envers des jeunes issu·es de minorités ethniques¹⁶. Les policier·ères responsables de ces actes sont rarement inquiétés par la justice, les pouvoirs publics ou par l'institution policière, et les sanctions vont rarement au-delà d'une simple mutation vers un autre service.

13] www.liguedh.be/une-carte-pour-visibiliser-et-mieux-lutter-contre-les-violences-policieres/

14] stopethnicprofiling.be/fr/profilage-ethnique/

15] Rapport d'Amnesty International Belgique: « On ne sait jamais, avec des gens comme vous », mai 2018.

16] Voir le reportage de la RTBF: « Racisme à la police, l'impunité en question », janvier 2024.

« Les juifs contrôlent le monde. » / « Il n'y a plus d'antisémitisme aujourd'hui. »



INTOX

La phrase semble trop grosse pour être entendue au 21^e siècle. Pourtant, **l'antisémitisme est bien en hausse depuis plusieurs années. De plus, il ne se cache plus** comme en témoigne le salut nazi du milliardaire Elon Musk lors de l'investiture de Donald Trump en 2025.

21



En Belgique également, l'antisémitisme reste une réalité. Si le taux de discrimination reste faible par rapport au nombre de cas signalés, **le taux de discours et délits haineux est très élevé avec une augmentation de 95% sur une période de 4 ans entre 2018 et 2022¹⁷**. Parmi ces délits, le négationnisme qui consiste à nier ou minimiser le génocide commis par les Nazis est bien présent et présage des passages à l'acte de plus en plus répétés. Récemment, de nombreux tags antisémites ont été signalés sur des monuments commémorant les résistant·es pendant la Seconde Guerre mondiale. En 2023, 85 tombes juives ont été profanées à Marcinelle ; c'est l'un des actes antisémites les plus « spectaculaires » commis en Belgique¹⁸.

En France, les stéréotypes ont la vie dure également. 63% de personnes interrogées dans le cadre du rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme pensent que les juif·ves auraient « un rapport particulier à l'argent » et 37% déclarent que « les juif·ves auraient trop de pouvoir ».¹⁹ Ces chiffres sont en hausse depuis les années 90.

17] UNIA, période 2018-2022.

18] upjb.be/communique-85-tombes-profanees/

19] CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2014*, La Documentation française, Paris, 2015. www.monde-diplomatique.fr/carnet/2015-04-17-Racisme-antisemitisme

Alors que l'extrême droite monte en Europe comme aux **États-Unis**, **l'éventualité de voir ce genre de propos se matérialiser en actes devient un risque réel**. Les nostalgiques du régime nazi se cachent de moins en moins et les juif-ves, tout autant que les musulman-es, les personnes noires et de manière générale « non-blanches » redeviennent de potentielles cibles.

« On parle trop de la Palestine et des conflits dans le monde, alors qu'on a déjà nos propres problèmes ici. »



INTOX

22



Il est vrai que les gouvernements de droite en Belgique nous donnent déjà assez de fil à retordre et qu'il peut être tentant de se focaliser uniquement sur les politiques qui nous touchent directement. Pourtant, ce qu'il se passe en Palestine relève également de la responsabilité des pays occidentaux et ce qui s'y passe nous affecte directement.

Le peuple palestinien est en train de vivre **un génocide dans la bande de Gaza**, génocide perpétré par Israël. Depuis plus de 75 ans, Israël mène une politique d'apartheid et occupe illégalement le territoire palestinien ainsi qu'une partie du territoire syrien. Face à ces violations des droits humains et du droit international, **Israël reste impuni** et continue de bénéficier d'accords commerciaux et diplomatiques avec l'Union Européenne et les États-Unis.

Il y a d'abord une raison morale à agir pour la Palestine depuis la Belgique. Face aux horreurs des bombardements massifs à

Gaza, face à la déshumanisation des Palestinien·nes, face aux meurtres de femmes, d'hommes et d'enfants, il est nécessaire de montrer notre désaccord et de condamner la politique israélienne. Ce n'est pas parce qu'on se mobilise en solidarité avec la Palestine qu'on abandonne le combat pour nos propres droits ; l'essence de la lutte des travailleur·euses est internationale.

Il s'agit également d'une **question économique et politique**. L'oppression des Palestinien·nes n'est pas seulement due à l'idéologie raciste et guerrière d'Israël, mais également à l'impérialisme des États-Unis et de ses alliés. **Israël sert de base politique et militaire pour les États-Unis au Moyen-Orient**, région stratégique pour son pétrole. Les États-Unis ont donc pour intérêt de renforcer l'état d'Israël, quoi qu'il fasse, pour s'assurer un certain contrôle sur la région. Leaders du capitalisme et ennemis historiques des travailleur·euses et des gouvernements de gauche du monde entier, les États-Unis agissent dans l'intérêt du grand patronat. **Libérer la Palestine du joug israélien et étatsunien va donc dans le sens d'une victoire des travailleur·euses dans le monde entier.**

23



De plus, Israël est soutenu par la droite et l'extrême droite partout en occident, notamment en Belgique où ses plus gros soutiens viennent du MR et du Vlaams Belang. Alors que nous vivons certaines des attaques les plus anti-sociales de notre histoire (attaques menées par le MR) et que les liens entre l'extrême droite et les grands patrons se révèlent de plus en plus, il devient de plus en plus clair que la lutte pour la libération de la Palestine est directement liée à la lutte des travailleur·euses contre le patronat.

Plus largement, **les guerres et les conflits dans le monde profitent avant tout aux marchands d'armes et à l'industrie militaire**. Par exemple, en 2023 (année marquée notamment par le génocide à Gaza et la guerre en Ukraine), les 100 plus grandes entreprises d'armement au monde ont enregistré plus de 600 milliards d'euros de bénéfice... soit une augmentation de

4,2% par rapport à l'année précédente²⁰. D'un côté, ces profits historiques vont dans la poche des patrons de l'industrie et non dans celle des travailleur-euses. D'un autre côté, **ces profits pour l'industrie signifient plus de dépenses pour les Etats qui vont piocher dans les budgets des services publics pourtant déjà sous-financés**. Les travailleur-euses sont donc deux fois perdant-es dans cette situation.

Mettre fin aux guerres et aux génocides est donc d'une importance capitale pour les travailleur-euses du monde entier. Que ce soit en Palestine, au Congo, au Soudan ou en Ukraine, ce sont les travailleur-euses et les populations civiles qui meurent pour les intérêts économiques du grand patronat et des Etats impérialistes. Dans les pays comme le nôtre qui ne sont pas touchés directement par des conflits ce sont les dépenses militaires qui augmentent et, en Belgique, notre modèle public et social qui s'affaiblit.

24 **Pour l'égalité de droits pour toustes**



Le drame des personnes qui meurent chaque jour en Méditerranée révèle la déshumanisation de la politique d'asile européenne où prévaut pour l'instant le « chacun pour soi ». **Les mécanismes économiques qui créent la précarité dans les pays du Sud et poussent les migrant-es à quitter leur famille et leur pays sont les mêmes que ceux que nous pouvons observer chez nous : menace de délocalisation et détricotage des acquis sociaux**. Le problème n'est donc pas les migrations mais les politiques économiques qui provoquent l'exploitation des travailleur-euses.

L'égalité des droits économiques et politiques entre les travailleur-euses est la seule solution pour éviter leur mise en concurrence. L'harmonisation à la hausse des salaires et une sécurité sociale développée pour toustes sont les ingrédients nécessaires pour une société ouverte, multiculturelle et juste. Seul un combat syndical solidaire et internationaliste pourra déboucher sur une égalité des droits pour toustes.

20] www.ledevoir.com/monde/824913/revenus-fabricants-armes-ont-bon-di-2023



RÉPONDRE AUX IDÉES SEXISTES

« J'AIME BEAUCOUP
LES FEMMES MAIS... »

« Il faut arrêter avec le féminisme ! Y'a plus de différence hein maintenant, on n'est pas en Afghanistan ! »



INTOX

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont encore criantes. Voici quelques chiffres pour un aperçu non exhaustif :

- ★ Le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes, avec un **écart de 20%**²¹.
- ★ En Belgique, près de 4 femmes sur 10 travaillent à temps partiel et **80% des temps partiels sont des femmes**.
- ★ Pour ajuster vie professionnelle et vie privée, 1 femme sur 4 travaille à temps partiel, contre 1 homme sur 10²².
- ★ Près de **50% des femmes font des ajustements entre vie privée et vie professionnelle**, contre seulement 25% des hommes²³.
- ★ Les femmes sont majoritaires dans des **secteurs mal rémunérés** (santé, éducation, nettoyage)²⁴.
- ★ **9h30** : c'est le temps consacré en plus que les hommes par les femmes par semaine pour les tâches ménagères. Cela leur fait une double journée. La solution ? Une réduction collective du temps de travail sans perte de salaire²⁵.
- ★ Les femmes subissent encore énormément de violences conjugales, avec plus de **20 féminicides par an** sur les dernières

26



21] ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Gender_pay_gap_statistics

22] ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Part-time_work_statistics

23] igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/fh2020-ch6.pdf p. 4

24] ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Gender_employment_gap_statistics

25] ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Gender_statistics#Time_use

années en Belgique²⁶.

- ★ En Europe, **31 % des femmes ont subi des violences physiques et 43 % des femmes ont été victimes de harcèlement sexuel au travail**²⁷.
- ★ **81% des femmes** effectuent quotidiennement des tâches domestiques, contre **33% des hommes**²⁸.

Ce n'est pas parce qu'il y a pire ailleurs qu'on doit accepter les inégalités. Certes nous avons des structures qui permettent de lutter contre les violences, mais celles-ci sont constamment en danger avec les politiques libérales, comme on le voit actuellement avec le gouvernement Arizona. **Les droits des femmes sont toujours négociés, jamais acquis.**

27

★ **« C'est bon c'était juste une blague ! Pff, aujourd'hui on vit dans une société où la liberté d'expression est menacée »**



INTOX

L'argument du « on ne peut plus rien dire » est souvent utilisé pour défendre des propos sexistes, racistes ou discriminatoires, en minimisant leur impact sur les personnes concernées. Pourtant, **la liberté d'expression n'a jamais signifié le droit de dire n'importe quoi sans devoir en assumer les conséquences.** Elle s'accompagne d'une responsabilité : celle de respecter les autres et de ne pas perpétuer des violences symboliques et sociales.

26] igvm-iefh.belgium.be/fr

27] [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/659333/EPRS_BRI\(2020\)659333_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/659333/EPRS_BRI(2020)659333_FR.pdf)

28] ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Gender_statistics#Time_use

Dans le monde du travail, **80% des femmes sont confrontées au sexisme et une femme sur trois a déjà été harcelée sexuellement dans sa carrière**²⁹. Ce ne sont pas de simples « blagues » qui sont dénoncées, mais un environnement professionnel où les femmes doivent constamment prouver leur légitimité, éviter des remarques déplacées et se défendre contre des comportements inappropriés. **Le sexisme ordinaire, sous forme de commentaires sur l'apparence, de doutes sur leurs compétences ou de plaisanteries à connotation sexuelle crée une atmosphère pesante qui force les femmes à s'adapter en permanence.** Elles doivent choisir entre se taire pour éviter des représailles ou répondre au risque d'être perçues comme « trop sensibles » ou « sans humour ». Cette charge mentale invisible les place dans une position défensive permanente où elles doivent peser chacune de leurs réactions.

28



Dire que « tout était mieux avant » revient à ignorer les luttes menées pour que chacun et chacune puisse évoluer dans un cadre plus juste et respectueux. Ce n'est pas la liberté d'expression qui est menacée, mais bien **le droit à ne plus être rabaissé-e, discriminé-e ou violenté-e sous couvert d'humour ou de tradition.**

Si certaines paroles sont aujourd'hui remises en question, c'est parce que la société évolue et reconnaît mieux les impacts des discriminations. **Pouvoir s'exprimer librement ne signifie pas imposer son mépris aux autres, mais apprendre à dialoguer sans reproduire des violences normalisées.**

29] www.ifop.com/article/observatoire-europeen-du-sexisme-et-du-harcelement-sexuel-au-travail/

« C'est un jouet de garçon ça ! »



INTOX

29



L'idée que certains jouets seraient naturellement faits pour les filles et d'autres pour les garçons repose sur une construction sociale bien ancrée³⁰. De nombreuses études menées depuis une vingtaine d'années montrent que ces distinctions ne sont pas biologiques mais bien le fruit de normes culturelles et éducatives. Dès le plus jeune âge, les enfants sont influencés-e par leur entourage et par le marketing des industries du jouet qui segmente les produits en fonction du genre. Les jouets traditionnellement attribués aux filles (poupées, dinettes, accessoires de soins) tendent à renforcer leurs compétences en communication et en interaction sociale. En revanche, les jeux destinés aux garçons (voitures, jeux de construction, figurines d'action) stimulent le développement de la confiance en soi, des compétences spatiales et de la prise de risque.

Ces distinctions ont des conséquences profondes. Elles influencent le choix des activités scolaires et professionnelles plus tard dans la vie : les filles sont moins encouragées à se diriger vers les sciences, les mathématiques et les technologies, tandis que les garçons sont moins incités à développer des compétences en communication et en soin aux autres.

Briser ces stéréotypes permettrait à chaque enfant de développer pleinement ses compétences et ses intérêts, sans être limité-e par des attentes artificielles liées au genre. Un enfant devrait pouvoir choisir librement ses jouets, en fonction de ses préférences et non d'un prétendu ordre naturel des choses.

30] www.nationalgeographic.fr/sciences/les-filles-les-garcons-et-les-jouets-genres

« Les mères sont des manipulatrices et forcent les enfants à rester avec elles »



INTOX

Cette idée repose sur un mythe tenace qui ignore les réalités des familles monoparentales et des décisions judiciaires. En Belgique les mères célibataires ont un niveau de vie inférieur de 15 à 20% à celui des pères célibataires³¹. Ce qui contredit l'idée qu'elles tireraient profit de la garde des enfants.

De plus, l'idée que les femmes divorcent davantage à cause du féminisme est infondée : les statistiques montrent que le taux de divorce reste stable après environ 14-15 ans de mariage³². Ce sont souvent les difficultés relationnelles, économiques ou les violences domestiques qui motivent une séparation.

30



Quant à l'éloignement d'un·e enfant de l'un·e de ses parent·es, il est toujours décidé par un·e juge sur base de critères objectifs et en tenant toujours compte du bien-être de l'enfant qui prime sur toute autre considération! Dans la majorité des cas, les enfants sont confié·es aux mères parce que ce sont elles qui, avant la séparation, assuraient l'essentiel des soins quotidiens.

Un élément souvent ignoré est le rôle de la violence paternelle dans les décisions judiciaires. Les chiffres montrent que dans une proportion significative des cas, l'éloignement du père est motivé par des antécédents de violences conjugales ou familiales. Les signalements pour abus et violences domestiques

31] [https://liguedesfamilles.be/storage/31758/Barom%C3%A8tre-2024-\(final\).pdf](https://liguedesfamilles.be/storage/31758/Barom%C3%A8tre-2024-(final).pdf)

32] <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/partenariat/divorces>

sont majoritairement le fait des mères et les tribunaux prennent ces accusations au sérieux lorsque des preuves tangibles sont présentées. La priorité reste la protection de l'enfant et non une prétendue volonté des mères d'écarter les pères par simple manipulation.

Enfin, le concept d'aliénation parentale est souvent instrumentalisé pour décrédibiliser les mères qui signalent des abus. De nombreuses études ont démontré que les enfants ne sont pas manipulés massivement contre un parent, mais réagissent plutôt à des situations conflictuelles et à la violence lorsqu'elle existe³³.

Loin d'être des manipulatrices, la plupart des mères font de leur mieux pour assurer le bien-être de leurs enfants dans un système qui les pénalise économiquement et socialement.

31



« Les femmes n'ont qu'à s'imposer »



INTOX

Les femmes ne représentent qu'un tiers du temps de parole dans les médias audiovisuels. Cette sous-représentation des femmes dans les médias n'est pas une question de compétence ou de volonté, mais bien de biais systémiques. De nombreuses études mettent en évidence que les rédactions, les producteurs et les organisateurs de débats tendent à privilégier les voix masculines, perçues comme plus légitimes et autoritaires³⁴.

Par ailleurs, les femmes qui interviennent dans les médias sont souvent cantonnées à des thématiques dites «soft» (société,

33] inegalites.be/Etre-mere-celibataire

34] viewjournal.eu/articles/10.18146/2213-0969.2018.jethc156

famille, culture), tandis que les hommes dominent les sujets politiques, économiques et scientifiques. Cette distribution inéquitable contribue à perpétuer l'idée que l'expertise est essentiellement masculine³⁵.

Enfin, les femmes médiatisées sont plus exposées aux critiques sexistes et aux attaques personnelles, ce qui peut dissuader certaines de prendre la parole³⁶.

Garantir une représentation équilibrée dans les médias est essentiel pour refléter la diversité de la société et permettre aux femmes d'accéder aux mêmes sphères d'influence que les hommes.

32



INTOX

« Les hommes sont des prédateurs naturels, c'est dans leur nature de dominer et d'agresser »

Cette vision essentialiste des hommes repose sur une confusion entre comportement social et nature biologique. Si l'histoire humaine a connu des formes de domination masculine, celles-ci ne sont pas le résultat d'un instinct inné, mais bien de structures sociales et culturelles qui ont façonné les rapports de pouvoir³⁷.

Aucune étude en neurosciences ou en psychologie sociale ne démontre qu'il existerait un « gène de la prédation » chez

35] waccglobal.org/our-work/global-media-monitoring-project-gmmp/

36] seenpm.org/ifj-survey-two-thirds-women-journalists-suffered-gender-based-online-attacks

37] www.rtbef.be/article/d-ou-vient-le-mythe-de-la-virilite-est-il-en-pe-ril-10368238

l'homme. L'agressivité et la domination ne sont pas des traits immuables, mais des comportements influencés par l'éducation, le contexte social et les normes de genre³⁸. Dans les sociétés où l'égalité des sexes est mieux intégrée, les comportements violents diminuent.

De plus, l'idée selon laquelle les hommes seraient naturellement violents excuse et banalise les violences sexistes et sexuelles³⁹. Or, celles-ci ne relèvent pas d'un déterminisme biologique, mais bien d'un système qui les tolère, les minimise et les perpétue. Les hommes sont capables de respect et de contrôle, et beaucoup rejettent ces comportements oppressifs.

Lutter contre cette idée reçue, c'est reconnaître que la violence n'est pas une fatalité et qu'un autre modèle de masculinité, fondé sur l'égalité et le respect, est non seulement possible, mais nécessaire.

33

★ « Une femme enceinte est un poids pour une entreprise »



INTOX

Ce type de discours repose sur l'idée que **la grossesse serait un problème individuel plutôt qu'un enjeu collectif**. En réalité, les discriminations envers les femmes enceintes et jeunes mères sont une **réalité alarmante: trois femmes sur quatre ont subi une forme de discrimination au travail en raison de leur grossesse**⁴⁰.

38] Lucile Peytavin, « Le coût de la virilité », Le Livre de Poche, 2021. | Olivia Gazalé, « Le mythe de la virilité », Pocket, 2017

39] www.levif.be/societe/16-milliards-deuros-ce-que-coute-la-virilite-a-la-societe-belge-et-cest-un-minimum/

40] igvm-iefh.belgium.be/fr/themes/travail/grossesse

Certaines sont mises à l'écart dès l'annonce de leur maternité, écartées des promotions, voire poussées vers la sortie. D'autres se voient refuser des évolutions de carrière sous prétexte qu'elles seront « moins disponibles » une fois mères. Dans les cas les plus extrêmes, des employeurs **contournent la loi⁴¹ en ne renouvelant pas des contrats ou en licenciant discrètement** des salariées enceintes (risque qui augmente pour les femmes peu diplômées). Ainsi, 38% des signalements de cas de discrimination au travail sont liés à la grossesse⁴².

La maternité ne devrait jamais être un frein à l'emploi ni à l'évolution professionnelle. **C'est le manque d'adaptations et de politiques favorisant l'égalité qui créent cette discrimination, pas la grossesse elle-même.** Les entreprises pourraient mettre en place des solutions comme une meilleure répartition des congés parentaux, des horaires plus flexibles ou un soutien réel à la parentalité, permettant à chacun·e, femmes et hommes, de concilier vie professionnelle et personnelle.

34



La grossesse n'est pas un « caprice », c'est une étape normale de la vie qui concerne toute la société. **Faire peser cette responsabilité uniquement sur les femmes et les pénaliser au travail revient à perpétuer une inégalité fondamentale : celle qui les cantonne à choisir entre carrière et maternité.**

41] Loi de 1969 interdisant le licenciement de femmes enceintes. www.securex.be/fr/lex4you/employeur/themes/vacances-et-absences/du-temps-pour-la-famille-et-les-soins/de-quelle-protection-contre-le-licenciement-la-travailleuse-beneficie-t-elle

42] igvm-iefh.belgium.be/fr/documentation/grossesse-au-travail-experiences-de-candidates-demployees-et-de-travailleuses

« Les femmes qui portent le voile sont manipulées par les hommes de leur famille »



INTOX

Cette affirmation repose sur une vision réductrice et paternaliste du port du voile. Si, comme dans toute société, des formes de domination existent, il est faux de considérer que toutes les femmes voilées sont contraintes. De nombreuses études sociologiques montrent que le port du voile peut être un choix personnel, motivé par des raisons spirituelles, culturelles ou identitaires.

35



L'idée que seules les femmes musulmanes subiraient des injonctions vestimentaires fait de l'ombre à une réalité plus large : partout, les normes vestimentaires pèsent sur les femmes. Dans certains milieux professionnels, on attend d'elles qu'elles portent des jupes ou du maquillage. Ailleurs, on les juge trop couvertes ou trop dénudées. **L'essentiel du débat devrait porter sur la liberté des femmes à disposer de leur propre corps et non sur une volonté de leur dicter ce qu'elles devraient ou ne devraient pas porter.**

De plus, cet argument est souvent utilisé de manière raciste pour stigmatiser les musulman-es. Il postule que les sociétés occidentales seraient les seules à garantir la liberté des femmes, tandis que les femmes musulmanes seraient systématiquement opprimées. Or, cette vision ignore la diversité des parcours et des motivations des femmes concernées. Elle contribue à marginaliser davantage les femmes voilées en les présentant comme des victimes passives, tout en justifiant des politiques discriminatoires à leur égard, comme les interdictions de port du voile dans certains espaces. **Lutter contre le sexisme, c'est**

refuser toutes les oppressions y compris celles qui ciblent les femmes en raison de leur religion ou de leur origine.

« C'est parce que les femmes s'habillent comme des salopes qu'elles se font agresser dans la rue »



INTOX

36



Cette idée repose sur la croyance erronée que la tenue vestimentaire d'une femme justifierait ou provoquerait les agressions. **Toutes les études sur le sujet montrent qu'aucun lien n'existe entre la manière dont une femme s'habille et le risque d'être harcelée ou agressée.** Des femmes en jean, en jogging, en burqa ou en uniforme ont aussi été victimes de violences sexuelles⁴³.

Ce discours déplace la responsabilité sur les victimes plutôt que sur les agresseurs. Il sous-entend que ce serait aux femmes de se couvrir davantage pour éviter les agressions, alors que le problème vient de ceux qui ne respectent pas leur consentement. Or, dans une société où l'égalité prime, **ce n'est pas aux femmes à se cacher mais aux hommes à s'éduquer et à ne pas voir en chaque femme un simple objet sexualisé.**

De plus, l'idée selon laquelle les agressions sexuelles seraient principalement commises par des inconnus dans la rue est fausse. En réalité, environ **80% des viols sont commis par une personne connue de la victime**⁴⁴ : un conjoint, un collègue, un ami, un membre de la famille... Les agressions surviennent le plus souvent dans des espaces privés et non dans des

43] jeunes.amnesty.be/IMG/pdf/dp_queportaistu_a4_def_bd.pdf

44] www.jean-jaures.org/publication/prevalence-et-consequences-des-violences-faites-aux-femmes/

ruelles sombres. Cette idée fausse alimente l'invisibilisation des violences sexuelles au sein du cercle familial ou amical, en focalisant l'attention sur une menace extérieure plutôt que sur les véritables dynamiques de domination et d'abus.

En plus d'être sexiste, cet « argument » relève aussi du mépris de classe car il consiste à vouloir différencier les femmes vertueuses (évidemment issues d'un certain milieu) et non respectables ; **en devant systématiquement répondre aux impératifs attendus par la classe dominante, le contrôle social s'exerce sur les femmes de façon particulièrement insidieuse et violente.**

Notons enfin que **cet argument est également fréquemment utilisé avec une connotation raciste pour stigmatiser les femmes de confession musulmane tout comme pour accuser les hommes d'origines nord-africaines musulmans** (car dans l'esprit étreiqué de la propagande d'extrême-droite, tout Nord-Africain est évidemment musulman) d'être les auteurs principaux des violences faites aux femmes.

37



L'exigence des femmes est simple : elles doivent pouvoir s'habiller comme elles le souhaitent, sans crainte d'être agressées. Le seul responsable d'une agression, c'est l'agresseur.

« Dans un couple c'est normal que ce soit l'homme qui aille au travail »



INTOX

L'idée que l'homme devrait être le principal soutien économique du couple repose sur un modèle traditionnel qui ne correspond

plus à la réalité d'aujourd'hui. Les femmes ont toujours travaillé que ce soit dans les champs, les usines ou les commerces familiaux. La différence est, qu'aujourd'hui, elles revendiquent le droit à une autonomie financière et à des carrières égales à celles des hommes.

Pourtant, des inégalités persistent. En Belgique, **près de 80% des travailleur-euses à temps partiel sont des femmes**⁴⁵, souvent parce qu'elles doivent jongler entre emploi et charge domestique. Ce recours au temps partiel n'est pas toujours un choix: les crèches insuffisantes, les horaires scolaires et le manque de partage des tâches font qu'il est souvent plus «logique» que ce soit la femme qui réduise son temps de travail, au détriment de son indépendance financière.

38



Cette répartition inégale a des conséquences durables: **des carrières plus précaires, des salaires inférieurs et des pensions plus faibles pour les femmes**. En Belgique, l'écart moyen de pension entre les hommes et les femmes est de près de **30%**⁴⁶, conséquence directe de ces inégalités tout au long de la vie active.

Il n'y a donc rien de «normal» dans cette répartition des rôles: elle résulte d'un système qui pousse les femmes à assumer la majorité des responsabilités familiales au détriment de leur carrière. Une véritable égalité passe par un meilleur partage des tâches et des politiques publiques qui facilitent l'accès des femmes à des emplois à temps plein et bien rémunérés.

45] statbel.fgov.be/en/news/slight-decrease-part-time-employment-women-not-men

46] statbel.fgov.be/en/themes/work-training/wages-and-labourcost/gender-pay-gap

« Les hommes sont rationnels et les femmes sont émotionnelles »



INTOX

Cette opposition entre raison et émotion repose sur un vieux stéréotype sexiste qui a longtemps servi à justifier l'exclusion des femmes des sphères de pouvoir et de décision. Pourtant, **toutes les études en neurosciences et en psychologie sur le sujet montrent que les capacités cognitives et émotionnelles ne sont pas déterminées par le genre⁴⁷.**

39



Les hommes et les femmes ressentent des émotions de manière égale, mais la société ne les éduque pas à les exprimer de la même façon. **Dès l'enfance, les garçons sont encouragés à cacher leurs émotions et à privilégier l'action et la rationalité tandis que les filles sont socialisées à être à l'écoute des autres et à exprimer plus ouvertement leurs sentiments. Ce conditionnement culturel entretient l'idée fausse selon laquelle les hommes seraient naturellement plus logiques et les femmes naturellement plus sensibles.**

En réalité, la prise de décision efficace repose autant sur l'émotion que sur la raison. L'intelligence émotionnelle – la capacité à comprendre et à gérer ses émotions ainsi que celles des autres – est une compétence clé dans le leadership, la gestion d'équipe et la résolution de problèmes. Ce n'est donc pas un handicap, mais une force.

Enfin, cet argument est souvent utilisé pour discréditer les femmes qui expriment leurs émotions alors que les hommes,

47] shs.cairn.info/les-psychologies-du-genre--9782804709358-page-17?lang=fr

lorsqu'ils manifestent de la colère ou de l'assurance, sont perçus comme charismatiques et compétents. Il s'agit donc d'une norme à géométrie variable, qui sert surtout à maintenir les femmes à l'écart des postes de responsabilité.

Les émotions et la rationalité ne sont pas une question de genre: ce sont des qualités humaines essentielles qui, bien utilisées, permettent de mieux comprendre et agir sur le monde.

« On ne fait plus assez d'enfants, il faut un réarmement démographique pour relancer la natalité »



INTOX

40



Derrière ce discours sur le « réarmement démographique » (discours que tient notamment Emmanuel Macron⁴⁸) se cache une **vision archaïque du rôle des femmes qui se voient réduites à leur capacité à procréer pour répondre à des enjeux économiques ou identitaires**. Ce type de rhétorique a été utilisé dans l'histoire par des régimes autoritaires pour inciter les femmes à rester au foyer, en limitant leur accès au travail et à l'autonomie financière. Ce genre de discours ouvre également la porte à **la fin du droit à l'avortement** et à la fin des politiques publiques en faveur de la contraception.

Or la baisse de la natalité n'est pas due à un manque de volonté des femmes d'avoir des enfants mais bien aux conditions économiques et sociales qui rendent difficile la conciliation entre parentalité et indépendance. Le coût du

^{48]} www.huffingtonpost.fr/politique/article/emmanuel-macron-detaille-ce-qu-il-entend-par-rearmement-demographique_233684.html

logement, la précarisation de l'emploi, le manque de places en crèche et le déséquilibre des tâches domestiques sont autant de freins au choix d'agrandir une famille. Ces discours culpabilisants font pourtant peser la responsabilité uniquement sur les femmes, sans proposer de véritables solutions.

En assignant les femmes à un rôle de mères avant tout, ces idées remettent en cause **leur droit à disposer de leur corps et de leur avenir**. Ce modèle va à l'encontre des aspirations des nouvelles générations qui revendiquent un partage égal des responsabilités familiales et une véritable autonomie dans leurs choix de vie.

De plus, cet argument cache souvent une dimension raciste : derrière l'inquiétude sur la natalité nationale, certains cherchent à opposer la « bonne » natalité des femmes du pays à celle des populations immigrées perçue comme une menace (voir le chapitre sur le « grand remplacement »). **Ce n'est pas aux femmes de porter sur leurs épaules des stratégies démographiques mais aux politiques publiques de garantir un environnement favorable pour que chacune puisse faire ses propres choix en toute liberté.**

41



Des solutions, il en existe.

On pourrait allonger réellement le congé de paternité et le rendre obligatoire. Cela permettrait aux deux parents de profiter de l'arrivée de leur bébé et de réellement se partager les tâches. De plus cette mesure pourrait atténuer fortement une discrimination à l'embauche envers les femmes.

Ensuite, afin d'améliorer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, il existe la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire avec embauche compensatoire et sans augmentation des cadences. Cela permettrait de vivre mieux, toutes et tous. Cela réduirait le chômage et remplirait les caisses

de la sécurité sociale pour financer, par exemple, des mesures sur l'accueil des plus petits ou des plus anciens.

Les solutions collectives sont toujours préférables aux solutions individuelles. Lorsqu'il s'agit d'un droit collectif, le/la travailleur·euse ne doit pas prendre seul·e la responsabilité de réduire son temps de travail avec les répercussions que cela engendre (perte salariale, stigmatisation, absence plus ou moins longue du lieu de travail, etc.)

L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ne se limite pas au partage du congé de maternité/paternité. Elle concerne également le renforcement de la protection des victimes de violences, le renforcement des accords au sein des entreprises pour l'égalité professionnelle, le développement de structures publiques d'accueil de la petite enfance, mais aussi des personnes âgées et/ou dépendantes.

42



Il s'agit de faire reculer les inégalités, le sexisme et les violences partout où il en existe encore : dans la famille, au travail, en politique mais aussi dans le sport, la culture et l'espace public. De nombreux progrès ont été accomplis, mais il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre cette égalité effective.



RÉPONDRE AUX IDÉES HOMOPHOBES

« JE N'AI RIEN CONTRE LES
GAYS ET LES LESBIENNES
MAIS... »

« ...l'homosexualité, ça ne devrait pas exister, c'est une déviance qui va contre la nature ! »

« Si l'homme et la femme existent, ce n'est pas pour rien. L'humanité s'est construite sur la base de la reproduction des espèces tout au long de notre évolution. Avoir des rapports sexuels avec des gens du même sexe, c'est tout simplement contre-nature. »



INTOX

- 44 ★ L'homosexualité fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité et de sa nature. À certaines époques, aimer une personne du même sexe était considéré comme inconcevable. À d'autres, il s'agissait d'un mode de vie tout à fait normal.

Durant l'**Antiquité**, les relations entre hommes sont encouragées dans de nombreuses cités.

En Grèce, les adolescents sont initiés à la vie sociale et politique mais aussi sexuelle par des hommes. L'objectif n'est pas forcément l'amour mais l'éducation qui ne peut être prise en charge par les femmes, considérées comme inférieures.

À Rome, la virilité fait l'objet d'un culte et l'homosexualité est largement répandue entre hommes libres et esclaves ou affranchis.

Au XIII^e siècle, l'omnipotence du Christianisme d'état et la montée de l'absolutisme (dans lequel la monarchie a un pouvoir absolu) donnent lieu à une condamnation très forte de

l'homosexualité, considérée comme un « péché contre nature » avec pour sanctions : la castration, la lapidation, le bûcher, la peine capitale et d'autres ignominies.

À travers la redécouverte des chefs-d'œuvre de l'Antiquité, **la Renaissance glorifie la beauté du corps masculin par les arts.**

Au **siècle des Lumières**, **l'homosexualité commence à faire l'objet de débats et non plus d'une condamnation simple et ferme**, tandis que la Révolution française permet la décriminalisation des actes sexuels entre personnes du même sexe.

Nous le constatons : c'est surtout la perception sociale de l'homosexualité – et des critères de masculinité, virilité et féminité – qui a beaucoup varié au cours de l'histoire, entraînant parfois avec elle des changements législatifs concrets.

45  Pour l'Église catholique romaine, « l'inclination particulière de la personne homosexuelle constitue une tendance, plus ou moins forte, vers un comportement intrinsèquement mauvais du point de vue moral »⁴⁹. Mais au-delà de cette question purement morale, **rien ne permet de considérer qu'une orientation sexuelle serait plus « saine » ou « naturelle » qu'une autre.**

En 1973, l'Association Américaine de Psychiatrie retire l'homosexualité de sa liste des maladies mentales, décision prise à son tour par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1992. **Aucune organisation psychiatrique ou psychologique majeure du monde occidental ne considère aujourd'hui l'homosexualité comme étant une maladie ni un sujet d'intervention en tant que tel.** Au contraire, tout essai de changement d'orientation sexuelle est plutôt dénoncé comme étant dangereux, non nécessaire ou inefficace.

49] www.cath.ch/newsf/rome-le-vatican-publie-des-considerations-relatives-aux-230792/

Pour ce qui est de définir quel comportement serait « naturel » ou pas, **il convient de rappeler que de nombreux exemples dans la nature montrent que l'homosexualité s'observe aussi couramment chez les animaux, en particulier chez les mammifères.** Chez l'humain, comme chez d'autres animaux, il y a un découplage entre sexualité et reproduction. La seconde n'est que rarement le but de la première, ce qui contredit le cliché selon lequel « la Nature, c'est se reproduire ». Les ouvrières chez les abeilles ne se reproduisent pas ; est-ce pour autant que leur société est contrenature ?

L'acceptation de formes d'amour plurielles

Certaines personnes qualifient encore l'homosexualité de « perversion », de « déviance », de « mode », de « passage », de « crise intérieure », de « maladie » ou tout simplement de « fantasme ». Ces jugements sévères et intolérants résultent de la tendance qu'a notre société à envisager l'homosexualité uniquement en termes de sexualité, en faisant l'impasse sur les nombreuses formes d'amour et de relations de confiance qui peuvent se bâtir entre les êtres humains. Sentiments, amour et homosexualité sont des mots qui peuvent s'allier. Dans une société civilisée, il est important de souligner la liberté qu'a chacun·e de vivre sa sexualité comme iel le souhaite, entre personnes consentantes.



« ... ils ont déjà le droit de se marier et d'adopter... qu'est-ce qu'ils veulent de plus de notre part ?! »

« Pourquoi est-ce qu'ils veulent prétendre être comme nous, tout faire comme nous ? Qu'est-ce qu'il leur faut de plus pour enfin nous laisser tranquilles ? ».



INTOX

47

★ Ces dernières années, nous avons en effet pu constater l'extension du domaine démocratique en réponse aux revendications de liberté et d'égalité de droits aux personnes LGBTQIA+. **Plusieurs dates marquent en Belgique l'avancée de la lutte en matière d'égalité des droits pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) :**

- ★ 1972 : Dépénalisation de l'homosexualité ;
- ★ 1998 : Loi sur la cohabitation légale (première reconnaissance légale des couples de même sexe) ;
- ★ 2003 : Loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe ;
- ★ 2005 : La Belgique est le 1er pays à proclamer officiellement le 17 mai « Journée nationale de Lutte contre l'Homophobie, la transphobie, la biphobie et l'intersexophobie » ;
- ★ 2006 : Loi permettant l'adoption par les couples de même sexe.

Cependant, les débats sur le droit au mariage des couples homosexuels faisant parfois rage dans les médias restent révélateurs des écarts de perceptions de chacun·e face à l'homosexualité. **Rien n'est acquis : notre vigilance doit être constante.**

En 2003, le Parlement européen a demandé à tous les Etats membres de l'Union Européenne « d'abolir toute forme de discrimination (législative ou de facto) dont sont victimes les homosexuel·les, notamment en matière de droit au mariage et d'adoption d'enfants ». **Ce droit est donc autorisé dans 13 pays européens, dont 11 membres de l'UE... ce qui indique que ces droits sont inexistantes dans les 16 autres pays membres de l'UE...**

Si la Belgique se situe dans le haut du classement des pays membres de l'UE respectant les droits des personnes LGBTQIA+ (deuxième, juste derrière Malte) avec un score de 85%⁵⁰ au « ILGA-Europe's Rainbow Map », la moyenne pour les pays européens n'est que de 51%.

48



Si les homosexuel·les ont connu des périodes de relative tolérance, le XX^e siècle est durement marqué par des persécutions massives à leur égard (internement dans les camps de concentration nazis, port des « triangles roses » et purges homosexuelles staliniennes).

Encore aujourd'hui et sur près de la moitié de la planète⁵¹, les comportements des LGBTQIA+ sont criminalisés et sont même passibles de peine de mort dans une dizaine d'États. Ainsi, l'orientation sexuelle est encore aujourd'hui un motif d'emprisonnement sommaire, de torture et de meurtre. Pourtant, **la pénalisation d'un comportement homosexuel entre adultes consentant·es constitue une violation du droit à la vie privée et du droit à la non-discrimination qui sont l'un et l'autre protégés en vertu du droit international.** Ceci place les États en infraction quant à l'obligation de protéger les droits fondamentaux de toutes les individus, indépendamment de leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

50] rainbowmap.ilga-europe.org/

51] link.springer.com/article/10.1007/s13178-024-01074-4?

L'acceptation de chaque citoyen-ne dans sa différence.

Malgré des avancées en termes d'égalité des droits sur le plan législatif, l'homophobie est un fléau qui continue de marquer notre société. Elle englobe toutes les attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les LGBTQIA+ ou à l'égard de toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conformerait pas aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité.

Comme beaucoup de formes d'intolérance, **l'homophobie se nourrit de l'ignorance et des préjugés. Ceux-ci alimentent la méfiance et conduisent à la mise à l'écart des LGBTQIA+.** La discrimination qui en résulte peut prendre des formes subtiles et camouflées : les blagues, les rumeurs, les rires en coin et les commentaires ironiques sont autant de signes du mépris qu'on témoigne envers ceux et celles qui sont « différent-es ».

49

★ Depuis 2003, la Belgique dispose d'une loi générale de lutte contre toutes les formes de discrimination⁵². Elle permet de combattre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, le handicap ou la caractéristique physique. Les gays et lesbiennes forment une minorité invisible dans la société, sans signe distinctif. Ils appartiennent à tous les groupes d'âge, à toutes les communautés ethniques et autochtones et à toutes les classes sociales. Si certaines personnes se sentent capables de se révéler dans notre société qui, d'apparence, manifeste de plus en plus d'ouverture, beaucoup n'osent pas le faire et souvent par autocensure. Une atmosphère d'accueil, d'acceptation et d'inclusion, particulièrement dans nos milieux de travail, favoriserait le dévoilement de l'orientation sexuelle de celles et de ceux qui le souhaitent.

52] www.unia.be/fr/discrimination-dans-la-loi

Les personnes qui se considèrent victimes de discrimination peuvent solliciter le soutien de leur syndicat et/ou des institutions compétentes telles que le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. Grâce à la loi antidiscrimination du 25 février 2003 et la loi contre le harcèlement du 11 juin 2002, les syndicats disposent de leviers permettant de dénoncer les faits de discrimination et de lutter contre l'homophobie au travail.

La route pour une pleine citoyenneté de toutes et tous comporte encore de nombreuses embûches ; il faut fournir des efforts de sensibilisation et d'entraide pour toujours mieux vivre ensemble avec nos différences ! L'arrivée au pouvoir de gouvernements réactionnaires dans les quatre coins du monde illustre combien l'acquisition de droits est fragile : révocation en 2025 par Donald Trump de textes concernant l'équité raciale et les discriminations basées sur le genre ou l'orientation sexuelle⁵³, le « J.K. Rowling Women's Fund » offrant depuis un « soutien financier juridique à des personnes et des organisations qui luttent pour maintenir les droits des femmes fondés sur le sexe biologique »⁵⁴, un ministre belge faisant en 2024 la promotion d'un essai transphobe⁵⁵... Le combat pour l'égalité de droit ne s'arrêtera jamais ; il faudra toujours rester vigilant·e.

50



53] www.lepoint.fr/monde/trump-fait-sauter-les-mesures-pour-la-diversite-et-les-droits-lgbt-mis-en-place-par-biden-21-01-2025-2580410_24.php

54] www.liberation.fr/societe/sexualite-et-genres/transphobie-la-creatrice-milliardaire-de-harry-potter-jk-rowling-alimente-un-fonds-contre-les-personnes-trans-20250604_D3GHV6436VGSBGVSW54EIFNKM/

55] www.rtb.be/article/un-livre-a-lire-d-urgence-le-ministre-clarinval-re-commande-transmania-considere-comme-transphobe-et-promu-par-l-extreme-droite-11416509



RÉPONDRE AUX IDÉES ANTISYNDICALES

« LES SYNDICATS ÇA PEUT
ÊTRE BIEN MAIS... »

« ... ils font *\$# % tout le monde avec leurs grèves et leurs actions sauvages, et tout ça pour revendiquer n'importe quoi »



INTOX

Contrairement à ce qu'affirme la propagande du discours dominant, la Belgique est un pays marqué par une longue tradition de paix sociale.

Depuis 1945 et même si la grève a été progressivement reconnue comme moyen légitime d'action, les directions syndicales considèrent cette dernière comme « l'arme du dernier recours ». Le système de concertation belge vise à trouver des accords entre employeurs et travailleur·euses, sur les salaires, les conditions de travail, ... pour justement prévenir tout conflit ultérieur.

52



Notons par ailleurs que la grève n'est jamais une partie de plaisir : perte du salaire (la caisse syndicale n'indemnise que partiellement), longues heures de préparation, confrontation avec les non-grévistes, les huissiers et parfois la police. Lorsque la grève est reconnue par les organisations syndicales, les syndiqué·es ont droit à une « indemnisation » de 40 euros par jour de grève (cela vaut également pour les délégué·es). Cet argent est celui des travailleur·euses affilié·es qui cotisent ensemble tous les mois pour qu'en cas d'actions collectives, la perte de revenus soit limitée. Les grévistes sont prêt·es à sacrifier une partie de leur salaire pour des causes qui leur semblent justes, légitimes : contre les baisses de salaires et les licenciements, parce que les conditions de travail et les cadences deviennent insupportables, parce que quelquesun·es gagnent des millions d'euros alors que d'autres vivent avec à peine un peu plus que

les allocations de chômage, parce que le travail intérimaire, en plus d'être précaire, profite surtout aux employeurs, parce qu'on veut refinancer l'enseignement et les services publics...

La grève et le droit de s'organiser en syndicat sont des conquêtes qui se sont faites au prix du sang de milliers de travailleur·euses. Pendant plus d'un siècle, la grève a été réprimée et souvent de manière violente dans nos « démocraties ». Elle fut à nouveau interdite durant l'occupation nazie. Le droit de grève, c'est une liberté fondamentale, comme la liberté de la presse ou d'expression.

Concernant le fameux « service minimum » que la droite veut imposer à chaque occasion : il existe déjà. Dans le secteur où la sécurité des personnes est en jeu, une grève totale est impossible. Ainsi, les pompiers, les travailleur·euses des hôpitaux, le personnel de la police ont un droit de grève très limité⁵⁶. Il est intéressant d'observer que ceux qui veulent étendre le service minimum à tous les services publics sont les mêmes qui s'évertuent à les détruire : économies, coupes budgétaires, stigmatisation des travailleur·euses du public...

53



Pourtant et pour prendre un exemple précis, les très décriées grèves des transports en commun ne représentent qu'un pourcentage limité (+/- 3,2% en 2024⁵⁷) des désagréments que peuvent vivre les usager·ères : ces désagréments sont surtout dus aux retards et annulations ... en raison généralement du manque de personnel et du caractère vétuste des véhicules et infrastructures ou la suppression de certaines gares et trains. Ce ne sont pas les grévistes qui prennent les usager·ères en otage, mais les politiques libérales. Le combat pour des services publics de qualité à la disposition de l'intérêt collectif (et contre leur démantèlement), rencontre les intérêts communs

56] www.rtb.be/article/droit-de greve-cinq-infos-pour-ne-plus-etre-perdu-11503567

57] press.sncb.be/la-ponctualite-des-trains-a-atteint-897-en-2024

des travailleur·euses et des usager·ères.

La grève n'est évidemment pas le seul moyen d'action. Les manifestations, rassemblements et l'action directe permettent de marquer les esprits. Mais elle reste l'arme la plus puissante car elle touche là où ça fait mal : au portefeuille. Le/la gréviste, au prix d'une journée de travail, fait également perdre à l'employeur (et aux actionnaires) une journée de production et donc de bénéfices. En cela, elle n'a absolument rien « d'inutile » car elle rappelle que toute notre richesse est produite par les travailleurs·euses. Quant aux grèves surprises ou « sauvages » (selon l'expression patronale), très peu utilisées par les organisations syndicales reconnues tant les règles sont exigeantes en matière d'obligations face à l'employeur et aux travailleur·euses, elles répondent aux attaques brutales sur les droits des travailleur·euses et leurs conditions de travail.

54



Et insistons toujours sur ce point: une grève ne fait pas «perdre» de l'argent, elle fait que les travailleur·euses ne produisent pas la richesse! Les mots ont un sens et du pouvoir ... un·e travailleur·euse en grève ne «coûte» pas; iel ne «produit» pas!

Par ailleurs, la grève est un droit qui s'exerce collectivement : personne ne décide d'une grève seul·e. Les grèves peuvent donc être décidées lors d'assemblées réunissant tout le personnel ou au sein des organisations syndicales quand il s'agit d'une grève de plus grande ampleur.

Les piquets de grèves sont un moyen d'impliquer un maximum de monde dans les revendications collectives. C'est le moment où les travailleur·euses peuvent discuter plus longuement des enjeux de la grève et aussi convaincre les travailleur·euses qui n'ont pas rejoint le mouvement. Par ailleurs, les piquets protègent les travailleur·euses les plus précaires (CDD, intérimaires, étudiant·es) qui, s'ils se déclaraient en grève, seraient certainement licencié·es ou ne verraient pas

leur contrat reconduit. Et si la grève touche tout le monde, les bénéfices seront également pour toutes : les avancées obtenues le sont pour l'ensemble du personnel, y compris les non-grévistes et les non syndiqués.

Enfin les fédérations patronales, relayées de façon quasi systématique par les partis de droite, opposent souvent le droit au travail au droit de grève. Malheureusement, parfois, ce sont même des travailleur-euses qui revendiquent ce droit. Pour les organisations syndicales, il s'agit là d'un choix contreproductif, car il oppose un droit individuel (celui de ne pas faire grève) à un droit collectif : celui de défendre des causes communes, qui profitent à l'ensemble des travailleur-euses à savoir de bonnes conditions de travail, la sécurité sociale, etc.

55



De plus, si le droit au travail existait vraiment, pourquoi n'est-il jamais évoqué pour permettre aux centaines de milliers de demandeur-euses d'emploi d'en obtenir un ? Ou lorsque des entreprises licencient ou délocalisent ?

L'objectif des partisan-es du service minimum et de l'interdiction de la grève « sauvage » est purement et simplement la fin du droit de grève. S'attaquer au droit de grève est une attaque contre le droit des travailleur-euses à démontrer qu'ils sont à l'origine de la production et de la création de richesses.

La grève dérange, et tant mieux !

Le droit de grève dérange. Les patrons et de nombreux politiques s'y attaquent à travers les médias. Et pourtant, c'est un droit que nous pouvons et que nous devons défendre avec fierté : c'est le droit de refuser de vivre dans la misère et de se tuer à la tâche pendant qu'une infime minorité s'enrichit.

Le droit de grève, nous devons le défendre par tous les moyens. C'est un droit légitime qui a démontré toute son utilité dans l'obtention de mesures de justice sociales comme

économiques.

« ... ce sont de véritables mafias qui se croient au-dessus des lois ! Il est impératif de les contrôler. Ils devraient déjà payer des impôts ! Il faut aussi un contrôle sur leurs énormes caisses noires, dont personne ne sait rien. »



INTOX

56



Les syndicats ne sont pas au-dessus des lois. **En droit belge, les organisations syndicales sont des « associations de fait ».** Cela signifie que, comme de nombreux clubs sportifs par exemple, les syndicats sont des associations sans personnalité juridique. C'est un choix qui permet de défendre au mieux leur existence. Rappelons que jusqu'à la fin du 19^e siècle, les syndicats ont été interdits par la loi.

L'absence de personnalité juridique permet d'éviter de continues poursuites judiciaires de leurs membres, notamment en cas de grève. Autre élément important pour la survie des syndicats : ce statut permet d'éviter d'avoir à publier les listes des membres ainsi que les comptes de l'organisation. En effet, **la publication des comptes des organisations syndicales, dont le contenu des caisses de grèves, permettrait à toustes (et donc aussi aux patrons) de connaître la capacité de résistance syndicale en cas de conflits.** C'est ainsi que Margaret Thatcher a mis à terre le puissant syndicat des mineurs au milieu des années 80 : les « Trade Union Act 1913 » et « Trade Union Act 1974 » ont imposé une transparence totale des finances syndicales, ce qui a permis une évaluation de la capacité du « National Union of Mineworkers » à tenir la grève sur la durée. Thatcher n'a rien concédé aux travailleur·euses et a au contraire

intensifié la violence étatique ; le syndicat au bord de la ruine a dû arrêter son mouvement sans rien obtenir en retour.

Tous ces éléments ne dispensent évidemment pas les syndicats de devoir respecter le droit du travail avec leurs propres employé-es et n'empêchent pas les poursuites contre des syndicalistes qui se rendraient responsables d'actes illégaux.

Les caisses des syndicats, contrairement à celles des banques, sont le produit des cotisations de leurs membres. Les fonds sont utilisés dans un but social : informer les affilié-es (publications de brochures, d'un journal, d'un site Web...), former les délégué-es d'entreprise, payer des conseiller-ères en matière de droit du travail et de conventions collectives de travail, payer les avocat-es et les offices de droit social qui défendent les affilié-es gratuitement et, enfin, payer une indemnité de grève. Personne ne réalise donc de profit ou d'enrichissement personnel sur ces caisses.

57

★ **Par ailleurs, les organismes de paiement des allocations de chômage (qui par ailleurs coûtent de l'argent au syndicat, contrairement à ce qu'affirme une certaine droite⁵⁸) sont contrôlés très régulièrement et scrupuleusement par l'ONEM.**

Les syndicats sont une force collective et solidaire

L'un des principes de base du syndicalisme repose sur la solidarité : ce sont les membres qui assurent, par leurs cotisations, le fait de remplir la « tirelire » collective. C'est comme une collecte permanente : chacun-e met quelques euros par mois pour que la défense des membres et la possibilité de mener des actions soient assurées. C'est l'un des moteurs de la force commune.

En proposant de vider les caisses des syndicats, leurs opposant-es tentent d'affaiblir leur plus grande force : leur liberté d'action.

58] www.lalibre.be/belgique/2023/04/14/le-paiement-des-allocations-de-chomage-fait-perdre-de-largent-aux-syndicats-JXMR42SKWVEH7KN-LV5UW7BEURY/

Quand cette accusation est portée, il est toujours utile de se demander à qui elle profite. Qui peut bien avoir avantage à présenter les syndicats comme des tricheurs ou des fraudeurs ? Les personnes qui tirent profit de l'exploitation des travailleur·euses, bien entendu ! Les travailleur·euses qui colportent ce genre de propagande n'agissent malheureusement que contre leurs propres intérêts car c'est bien le monde capitaliste qui a tout à gagner de l'affaiblissement des syndicats, alors que les travailleur·euses ont tout à y perdre.

Souhaitons-nous revenir à un système sans défense des droits des travailleur·euses ?

58 ★ « ...ils sont le bras armé des partis de gauche ! Ils ont beaucoup trop de pouvoir, ils ont leur mot à dire sur tout, même là où ils n'ont pas de membres ! Ils critiquent le système mais ils en profitent bien. »



INTOX

Les avancées syndicales en Belgique sont à portée universelle, contrairement à d'autres pays (comme les États-Unis, par exemple). Cela signifie que les avancées sociales comme **le résultat des négociations concernent l'ensemble des travailleur·euses du pays, d'un secteur, d'une entreprise, et pas seulement les syndiqué·es.**

Les syndicats réunissent plus de la moitié des salarié·es belges,

soit 3,5 millions de personnes. Ils représentent les intérêts des travailleur·euses. Quand le front commun (c'est à dire tous les syndicats et centrales professionnelles réunis) parle d'une seule voix, cela permet de faire le poids face à des patrons souvent très unis. La variété des opinions des travailleur·euses s'exprime à l'intérieur des syndicats, qui se fédèrent autour de grandes familles d'idées : les socialistes, les libéraux et les chrétiens.

Dès 1945, la FGTB a inscrit dans ses statuts l'indépendance syndicale : son action vise à défendre les intérêts des travailleur·euses indépendamment de l'agenda des partis politiques. Ce principe n'empêche pas les syndicats de débattre des enjeux politiques, notamment parce que c'est ce qui permet de lutter contre des projets qui nuisent aux intérêts de leurs affilié·es.

Les syndicats constituent un contre-pouvoir qui organise et mobilise les travailleur·euses pour qu'ils défendent leurs droits et la démocratie dans les entreprises.

59



Cela signifie que les syndicats se battent au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail et revendiquent également — en ce qui concerne la FGTB — des changements de société profonds. D'un côté et dans le but d'améliorer les conditions de travail, les syndicats ont accepté de négocier avec les patrons dans le cadre de la concertation sociale. Mais d'un autre côté, conscients des limites de la négociation, les syndicats dénoncent et luttent pour agir contre le capitalisme qui est créateur des inégalités et de l'exploitation.

Ce discours du « tous pourris », « tous de mèche », ou encore du « pouvoir tentaculaire » des syndicats est une arme qu'utilisent les organisations patronales pour déstabiliser leurs principaux adversaires. **S'il est vrai qu'il y a généralement plus de chance de trouver des convergences avec un syndicat dans le programme d'un parti de gauche que dans celui d'un parti de droite, cela ne signifie en rien qu'il y a allégeance de l'un envers l'autre :** il suffit par exemple de voir combien le gou-

vernement Di Rupo (2011-2014) a fait l'objet de contestation syndicale⁵⁹ pour se rendre compte que les syndicats ne sont en rien soumis à l'autorité d'un parti quel qu'il soit.

À l'inverse et quand on analyse le programme 2024 de la NVA qui marque de fortes convergences avec le memorandum de la puissante fédération patronale qu'est le VOKA en Flandre⁶⁰, quand on se souvient que Bart De Wever a suggéré que le VOKA est son «vrai patron»⁶¹, que le président du MR déclare en février 2025 que «le meilleur partenaire de Bart De Wever, c'est le MR⁶²» ou encore que la FEB se félicite des réformes antisociales de l'Arizona⁶³... l'inféodation des partis de droite aux fédérations patronales semble plus qu'évidente!

60



Dans un système capitaliste, le fait que les travailleur·euses s'organisent en syndicat représente une menace. C'est pour cette raison que les défenseur·euses du capitalisme, partis comme fédérations patronales et propriétaires de médias, mettent tout en œuvre pour tenter de les décrédibiliser!

Renforcer et construire les syndicats

Les délégué·es syndicaux·ales garantissent l'intérêt collectif par leur implication quotidienne sur le terrain et en permettant l'expression démocratique dans les entreprises. Cet engagement permet, notamment, de combattre les idées reçues ainsi que la pensée dominante défendue par le monde patronal et souvent véhiculée par les médias.

59] www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2013-07-15_Belgique_La_concertation_sociale_interprofessionnelle_grippee.pdf

60] www.sampol.be/2025/10/voka-en-n-va-van-vlaamse-droom-tot-machtspact

61] www.rtf.be/article/ce-que-voka-veut-10401733

62] www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/georges-louis-bouchez-le-meilleur-partenaire-de-bart-de-wever-c-est-le-mr/10586601.html

63] www.rtf.be/article/le-train-est-lance-rien-a-feter-pour-les-travailleurs-opposition-et-patronat-reagissent-a-l-accord-de-l-ete-du-gouvernement-11578667

Seule une participation active de ses membres, dans ses structures, ses idées et ses actions, peut construire un syndicat plus fort, dont l'action se rapproche le plus des aspirations et des intérêts concrets des travailleur·euses, et avec de réelles chances d'aboutir à des résultats.





**RÉPONDRE
AUX IDÉES
AUTORITAIRES**

« Rien à *\$# % de voter pour des politicards qui ne tiennent jamais leurs promesses ! Les politiques ne défendent que leurs intérêts personnels ou ceux des puissants, ce qui revient au même ! »

« La démocratie est un échec, il faudrait un système avec un vrai chef fort, qui défende réellement les intérêts du peuple »



INTOX

63



Nous vivons dans une démocratie inaboutie où le système économique dominant qu'est le capitalisme est générateur d'inégalités de plus en plus profondes, de violences et de destructions environnementales⁶⁴. Le simple fait de voter n'est pas suffisant pour rééquilibrer les choses, assurer la défense de l'intérêt général et rétablir un contrôle collectif sur l'économie pour transformer la société.

Dans un contexte où le rapport de force est défavorable aux travailleur·euses et où les entreprises multinationales sont parvenues à mettre en concurrence les États et les régions pour « attirer les investisseurs », le pouvoir politique est de plus en plus à l'écoute du monde patronal. Comme si l'unique enjeu politique était de gagner la « bataille de la compétitivité ».

Cette situation entraîne un sentiment d'insécurité et de méfiance par rapport au monde politique. La démocratie paraît illusoire lorsque le pouvoir semble confisqué par quelques·un·es, que

64] shs.cairn.info/revue-de-philosophie-economique-2021-1-page-159?lang=fr

les intérêts des puissants sont relayés par des médias massivement entre les mains de puissants milliardaires⁶⁵ et qu'il n'y a pas d'égalité économique.

Pourtant l'Histoire démontre que c'est en s'intéressant activement à la chose politique que l'on peut faire la différence. C'est à la suite des combats des travailleur-euses pour le suffrage universel (droit de vote pour toutes) que des avancées sociales significatives pour la population ont pu être relayées politiquement et être instaurées. Le combat syndical, appuyé par des leviers politiques, a permis par exemple la naissance de la sécurité sociale et la représentation légale des travailleur-euses dans les organes de concertation.

La prospérité économique entre les années 1950 et 1980, que l'on appelle à tort les « Trente Glorieuses »⁶⁶, reposait sur le Pacte social et l'État providence: patrons et syndicats étaient d'accord pour travailler ensemble au redressement et à la prospérité économique de la Belgique d'après-guerre. La paix sociale était garantie par la concertation et une redistribution des richesses produites aux travailleur-euses par le biais de l'amélioration des conditions de travail et de salaire mais également au moyen de la sécurité sociale, gérée de façon paritaire⁶⁷. Les droits découlant de la sécurité sociale constituaient une assurance collective, alors considérée comme

64



65] www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA

66] Terme à bien évidemment nuancer, tant il est une notion qui relève du mythe plutôt que de l'analyse rationnelle et factuelle: malgré les avancées sociales obtenues durant cette période, les « Trente glorieuses » sont marquées par des inégalités immenses entre pays occidentaux et pays du sud, par un consumérisme galopant, par une hiérarchisation très stricte des rôles genrés et par un déni écologique dont nous mesurons les conséquences depuis le milieu des années 70. Nous utilisons donc ici le terme dans son sens historique. Lire à ce sujet « Une autre histoire des Trente Glorieuses: Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre » sous la direction de Céline Pessis, Sezin Topçu et Christophe Bonneuil (2013)

67] shs.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2008-1-page-9?lang=fr

providentielle pour maintenir le niveau de vie de la population et soutenir l'économie.

Un vrai changement de paradigme (vision du monde) s'est opéré dans les années 1980, lorsque de nombreux gouvernements néolibéraux (voire «ultralibéraux») ont accédé au pouvoir. Ce fut notamment le cas au Royaume-Uni avec Margaret Thatcher et aux États-Unis avec Ronald Reagan, lequel-les encouragèrent, à leur tour, le reste de la planète à s'aligner sur leur modèle de développement socioéconomique. Le Chili d'Augusto Pinochet servi de laboratoire aux idées de Milton Friedman : le capitalisme débridé s'installe alors comme idéologie dominante⁶⁸.

65



Ces courants ont avant tout cherché à stopper le rôle de l'État providence en limitant au maximum les interventions publiques dans l'économie. Ils ont ainsi défendu l'économie de marché et les intérêts privés sur le dos des intérêts collectifs en dérégulant les marchés et en jouant au maximum le jeu de la concurrence et du libre-échange. La doctrine totalitaire de cet ordre mondial dominé par le marché, le capitalisme et la mondialisation se résume dans la célèbre phrase Margaret Thatcher « ***There is no alternative***⁶⁹ », utilisée encore aujourd'hui via l'acronyme « TINA ».

Il y a des alternatives au capitalisme.

La complicité des élites politiques, financières et économiques peut toujours être combattue. Notre époque, caractérisée par la prise de conscience de nos ressources limitées face à un système qui veut toujours produire plus, montre que le temps des alternatives est bel et bien venu... et largement attendu, comme en témoignent depuis des années les actions de la jeunesse en faveur du climat.

[68] www.radiofrance.fr/franceculture/les-chicago-boys-le-saccage-du-chili-par-un-petit-groupe-d-economistes-6842609

[69] « Il n'y a pas d'alternative » (au capitalisme, bien entendu !)

Ce qui aujourd'hui affaiblit les démocraties, ce n'est pas le manque d'un pouvoir fort. Bien au contraire : c'est le manque d'investissement de la plupart des citoyen·nes par rapport à la politique (soit en ne votant pas, soit en votant sans conviction, soit en se contentant de suivre la pensée dominante) qui permet la concentration du pouvoir entre quelques mains politiques et économiques.

Le rôle des médias et réseaux sociaux, financés majoritairement par des milliardaires conservateurs et d'extrême-droite⁷⁰, prend une place de plus en plus importante dans la banalisation des idées d'extrême-droite, de l'attaque systématisée de l'ensemble du monde dit « progressiste ».

66



L'idée de supprimer la démocratie pour la remplacer par un « leader fort » aux pleins pouvoirs ne peut que nous mener droit vers la dictature et l'autoritarisme. Cette idée fait son chemin en temps de crise, c'est une thèse classique de l'extrême-droite comme de la sphère complotiste : face à des élites qui semblent corrompues, seul un homme « intègre » peut faire le poids et ce parfois dans un déni de la réalité qui tend à l'absurde⁷¹. **Or, rien ne garantit mieux la défense de l'intérêt général par les mandataires politiques qu'un contrôle collectif.**

La démocratie sera ce que nous en ferons

L'Histoire nous l'a montré : le moteur de l'évolution et du progrès, c'est le mouvement social. Et nous devons utiliser les expériences de luttes sociales et politiques pour avancer aujourd'hui ! **C'est la force collective des travailleur·euses qui a arraché la participation de toutes à l'appareil démocratique** : c'est nous qui avons gagné de haute lutte le droit de vote universel, pour les hommes et les femmes. Mais ce n'est pas suffisant. Le

70] www.monde-diplomatique.fr/cartes/PPA

71] La croyance aveugle d'une partie de l'électorat aux USA qui voit en Trump un « sauveur anti-système » en est une parfaite illustration.

mouvement syndical s'est toujours battu pour que la démocratie se construise aussi sur les lieux de travail, pour que l'économie soit au service de la société et non l'inverse.

Si nous voulons que la démocratie soit entre nos mains, qu'elle ne soit plus un «échec», il faut la construire et se l'approprier (ou se la réapproprier) partout où nous le pouvons: dans nos entreprises, dans nos quartiers, ... C'est en passant par la démocratie de base, celle où chacun-e d'entre nous participe, que l'on reprendra le contrôle de notre avenir face à un pouvoir de plus en plus concentré et qui ne représente plus les intérêts du collectif.

Une attention de tous les instants est indispensable. La condamnation au Brésil, en septembre 2025, de l'ancien président Jair Bolsonaro à 27 ans de prison⁷² est à la fois une parfaite illustration du fait que l'extrême-droite n'est en rien une solution mais aussi de la nécessité vigilance démocratique. Et, surtout, qu'il est possible de faire tomber les plus puissants des corrompus!

67



72] www.lecho.be/economie-politique/international/amerique-latine/bresil-jair-bolsonaro-condamne-a-27-ans-de-prison-pour-tentative-de-coup-d-etat/10623895.html



RÉPONDRE AUX IDÉES ANTISOCIALES

« Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de ce système social, il faut faire des efforts et réduire les dépenses ! »

« Il n'y a plus assez de richesses ! Et d'ailleurs, la preuve en est que l'État s'est largement endetté... Il faut faire un effort et se serrer la ceinture : en arrêtant de payer des fonctionnaires à ne rien faire ; en ne donnant des allocations qu'à ceux qui le méritent vraiment ; en arrêtant de mettre sur le dos de la collectivité le coût des soins de santé. Il y a des solutions, il faut juste un peu de courage ! »

69



INTOX

On veut nous faire croire qu'il n'y a pas assez de richesses pour maintenir un système social de qualité et accessible à toutes. Or **nous produisons de plus en plus et de plus en plus vite. Le problème vient de la répartition de moins en moins égalitaire de ces richesses**⁷³.

Ceux qui travaillent et produisent les richesses en bénéficient de moins en moins au profit des actionnaires et des investisseurs financiers. La logique économique capitaliste conduit les entreprises à rechercher constamment l'augmentation de leurs profits. Elles n'hésitent pas pour cela à licencier et à augmenter

73] www.nbb.be/fr/actualites-et-evenements/toutes-les-actualites/part-salariale-niveau-et-evolution-en-belgique

la charge de travail et la pression sur ceux qui restent, à délocaliser ou à fermer une usine pour chercher ailleurs les moyens d'augmenter encore la rentabilité du capital, à mettre en concurrence les États et les régions pour obtenir des subsides publics ou des normes sociales et environnementales plus « souples » et avantageuses, etc. Parallèlement, le nombre de travailleur-euses pauvres est en progression constante; nombreux-euses sont ceux qui doivent s'endetter ou combiner plusieurs emplois pour régler leurs dépenses. Et la masse des travailleur-euses qui se retrouvent sans emploi, relégué-es aux marges de la société, ne cesse elle aussi d'augmenter.

70



Les luttes sociales ont permis une réduction progressive de la durée de travail passant de 12 heures par jour et 7 jours sur 7 au début du XX^e siècle à 40 heures par semaine en 1974. Or, on constate depuis cette date que le processus stagne, alors que la productivité a plus que doublé. Pire : **si l'on tient compte du PIB par habitant-e en Belgique, un-e travailleur-euse produit aujourd'hui neuf fois plus qu'en 1974⁷⁴ ! Cette augmentation des « gains de productivité » ne va pas dans les salaires des travailleur-euses ni dans une réduction collective du temps de travail, mais bien dans la poche des actionnaires.**

Les actionnaires s'enrichissent sur le dos des travailleur-euses et des États. Alors qu'en 40 ans, la richesse créée et mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB) a plus que doublé, la répartition de la richesse est toujours plus défavorable aux travailleur-euses et les inégalités ne cessent de se creuser. **En 1980, la part salariale dans le PIB était de 61% ; elle n'est plus que de 54,2% en 2024. Un vrai holdup : 7% de la richesse produite est passée de la poche des travailleur-euses à celle des actionnaires.** Pour la seule année 2010, cela représente près de 20 milliards d'euros. C'est l'équivalent du déficit budgétaire de l'État!

74] data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?locations=BE

L'endettement public ne vient pas du fait que nous vivons au-dessus de nos moyens, que du contraire! Les dépenses publiques belges par rapport au PIB (richesses produites sur un an) sont restées stables au cours des 30 dernières années (autour de 43 %).

La dette publique s'explique par plusieurs facteurs. **D'abord, par les réformes fiscales et sociales menées depuis plus de 40 ans qui favorisent les classes privilégiées et plus particulièrement les détenteurs de capitaux.**

Ensuite, **par les taux d'intérêt élevés que l'État doit payer aux créanciers pour pouvoir emprunter. En effet, l'État est obligé d'emprunter à des banques privées alors que les taux d'intérêt de la Banque Nationale Belge (BNB, publique) sont beaucoup plus bas!** Les banques privées, quant à elles, peuvent emprunter à la BNB à un taux variant autour de 1 %! C'est un non-sens. Ainsi le paiement des seuls intérêts pour la dette de l'État entre 1992 et 2011 a atteint 313 milliards d'euros. Si la Belgique avait payé à sa banque centrale à un taux de 1 % pour ses emprunts, elle aurait payé 250 milliards de moins! Enfin **par la crise de 2008 qui a augmenté la dette publique de 80 milliards d'euros** et dont 32,5 milliards ont servi au sauvetage des banques.

71



Nous ne payerons plus pour leurs crises!

La dette et son remboursement n'ont rien de naturel et d'inévitable. C'est une question de choix économiques et politiques! Actuellement, on veut empêcher les peuples de toute l'Europe de combattre pour des alternatives à l'austérité et ce en renvoyant dos à dos les secteurs de la société et en les dressant les uns contre les autres pour se disputer les «restes du festin», soit la part des richesses non (encore) privatisée. Biens portant-es contre malades, nationaux·ales contre étranger·ères, jeunes contre âgé·es, travailleur·euses contre chômeur·euses, chômeur·euses

«méritant-es» contre chômeur·euses «profiteur·euses», salarié·es contre fonctionnaires...et pendant ce temps là, on ne s'occupe plus de ce que fait la classe dominante ni des richesses qui s'accumulent de l'autre côté. **Les 18 Belges les plus riches possèdent une fortune cumulée estimée à 55,1 milliards de dollars**⁷⁵.

Le capitalisme est à bout de souffle et ses défenseurs le savent: la violence médiatique et étatique que nous connaissons depuis quelques années marquent combien le système est aux abois. **Les attaques contre les défenseur·euses des travailleur·euses portées par l'extrême-droite et certains partis de droite dits «démocratiques» sont symptomatiques de la peur de voir leur modèle économique mortifère s'écrouler.**

La résistance s'organise: proposition de la taxe Zuckman en France⁷⁶, jeunesse pour le climat, essor de partis de gauche dits «radicaux», rapports internationaux de plus en plus accablants sur le système capitaliste⁷⁷, condamnation de Bolsonaro au Brésil ou de Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy en France, manifestations de masse contre le gouvernement Trump⁷⁸, les luttes de la génération Z au Pérou⁷⁹ comme au Maroc⁸⁰ ... **tous ces éléments soulignent une volonté de constituer de nouvelles luttes contre le pouvoir financier et le «tout au marché» afin de construire un modèle de société respectueux des êtres**

72



-
- 75] www.rtl.be/actu/belgique/societe/qui-sont-les-belges-les-plus-riches-decouvrez-le-classement-complet/2026-03-10/article/782210
- 76] www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/10/02/l-offensive-maladroite-du-medef-pour-pilonner-la-taxe-zucman_6644126_4355770.html
- 77] oxfambelgique.be/les-inegalites-tuent | www.lesechos.fr/2017/09/ionu-fustige-les-derives-du-capitalisme-155805 | www.monde-diplomatique.fr/2001/09/HUSSON/8120
- 78] www.lemonde.fr/international/article/2026/03/29/aux-etats-unis-les-manifestations-no-kings-contre-donald-trump-en-images_6675210_3210.html
- 79] information.tv5monde.com/international/manifestations-de-la-generation-z-en-2025
- 80] lemonde.fr/afrique/article/2025/12/11/au-maroc-le-mouvement-gen-z-refait-surface-apres-deux-mois-d-absence_6656879_3212.html

**Le système capitaliste est au bord du gouffre :
aidons-le à chuter !**



JEUNES★FGTB